



# clermont auvergne métropole

Requalification des places Delille & Salford et leurs  
abords à Clermont-Ferrand



projet  
Delille-Salford

## PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT

Maîtrise d'Œuvre et Assistance à Maîtrise d'Usage

*Mars 2023*

# + SOMMAIRE

A.	PRÉAMBULE .....	4
B.	PRESENTATION DU PROJET.....	6
1.	Les acteurs et instances .....	6
2.	Le contexte de l'opération .....	11
3.	Les périmètres .....	12
4.	Les objectifs du projet .....	14
5.	Les études d'investigation.....	15
	UNE ENTREE DE VILLE AU CŒUR DU PATRIMOINE HISTORIQUE.....	15
	LA COMPOSITION DE L'ESPACE PUBLIC .....	16
	UN PLAN DE MOBILITE EN RESTRUCTURATION SUR LE SECTEUR.....	17
	UN SECTEUR VULNÉRABLE.....	18
	LE VEGETAL ET L'EAU : UN POTENTIEL A VALORISER.....	19
	UN LIEU D'URBANITE AU CŒUR DE LA VILLE OU SE MELENT USAGES ET USAGERS .....	20
	DES COMMERCES ATTRACTIFS A DEVELOPPER .....	21
	TOURISME & PATRIMOINE .....	21
	SÉCURITÉ ET TRANQUILITÉ PUBLIQUE .....	22
C.	UN PROGRAMME CO-CONSTRUIT .....	23
1.	Le cadre de la concertation.....	23
2.	La concertation des acteurs locaux .....	24
3.	La concertation du grand public .....	24
4.	Les résultats de la concertation .....	26
5.	La conclusion de la concertation .....	27
D.	PROGRAMME DETAILLE DE L'AMENAGEMENT .....	28
1.	Préambule.....	28
2.	Les invariants du programme .....	28
3.	Les 3 axes opératoires : Pacifier / Valoriser / Dynamiser .....	30
4.	Description des aménagements par secteur .....	47
	LA PLACE DELILLE .....	47
	LA PLACE SALFORD.....	50
	LA PLACE D'ESPAGNE .....	53
	LA RUE GODEFROY DE BOUILLON .....	55
	L'AVENUE CHARRAS .....	57
	LE BOULEVARD TRUDAINE.....	59
	LA RUE BANSAC .....	62
	L'IMPASSE DELILLE .....	64
5.	Les fouilles archéologiques .....	65

E.	LE CADRE OPÉRATIONNEL.....	66
1.	Le montant prévisionnel de travaux.....	66
2.	Le planning prévisionnel.....	66
F.	ANNEXES .....	67

## A. PRÉAMBULE

**Le projet de requalification des places emblématiques Delille & Salford et leurs abords est un projet ambitieux qui incarne les priorités liées aux transitions sociale, écologique et démocratique portées par la Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole.**

Il porte sur des lieux charnières situés entre l'amont et l'aval de la butte historique de Clermont, lieux de connexions et d'interactions.

Il fait l'objet d'une réflexion poussée pour atteindre de multiples objectifs : affirmer l'identité du territoire, révéler les atouts de la ville et enrichir le patrimoine existant, répondre aux changements climatiques, proposer des espaces qualitatifs, durables, sobres et fonctionnels pour répondre aux besoins d'une ville partagée.

### Le végétal au cœur des réflexions

Une attention particulière sera portée à **la place du végétal** dans ces futurs espaces publics, ambition prioritaire portée par les acteurs locaux. Cet aménagement aboutira à une **qualité urbaine** sur le périmètre d'intervention.

Leur perception et leur image, les espaces végétalisés, leurs usages, leurs ambiances nocturnes et diurnes, la présence de l'eau, la fluidité des circulations, mais aussi les éléments patrimoniaux, la dynamique sociale et commerçante permettront de faire émerger de nouveaux espaces fédérateurs, attractifs, ambitieux et exemplaires.



### Un processus collectif

Une grande consultation publique inclusive a été menée pour co-écrire le programme. Afin de recueillir les attentes et permettre au grand public d'exprimer ses désirs, plusieurs outils et actions ont été déployés. Ils ont permis à un millier de citoyens de participer, quels que soient leur âge et leur nationalité, leur condition sociale, leur usage du site, à l'écriture du programme du futur projet de réaménagement du site.

Afin de poursuivre ce processus collectif initié en 2021 et de concrétiser les orientations collégialement définies, la Maîtrise d'Ouvrage souhaite mobiliser en phase opérationnelle du projet, un triptyque :

- Maîtrise d'Ouvrage et Assistant à Maîtrise d'Ouvrage ;
- Maîtrise d'Œuvre ;
- Maîtrise d'Usage ;

La Maîtrise d'Usage sera représentée par un collectif de citoyens identifiés, le grand public ou des publics spécifiques (scolaires de moins de 16 ans, groupe de professionnels accompagnant les personnes en errance et en précarité, groupe de femmes réunies lors d'une marche nocturne, représentants des établissements scolaires situés à proximité du périmètre opérationnel, personnes à mobilité réduite, ou ayant une déficience visuelle...).



Ses objectifs s'articuleront autour des principes d'observation, d'échange, de partage, de vie sociale, d'action participative, d'insertion sociale et professionnelle, des usages, du genre, des relations intergénérationnelles, du développement durable, du lien social et spatial du quartier.

Elle sera pilotée par un Assistant Maître d'Usage. Elle participera de manière itérative aux différentes étapes de conception pour préciser le projet. Elle pourra tester in situ les futures configurations structurantes du projet présentées par la MOE ou des variantes, réaliser des actions de préfiguration en concevant, voir en coconstruisant des aménagements légers pour préfigurer les aménagements futurs et / ou investir le site en accompagnant sa transformation. Elle sera invitée à expérimenter de nouveaux usages, à participer à des animations à thème.

Le Collectif de citoyens intervient en phase Etudes.

Le Grand public et les groupes spécifiques peuvent être mobilisés tout au long du projet.

---

**Une étroite articulation entre la démarche participative et la conception et réalisation du projet doit être assurée durant toute la durée de l'opération.**

## B. PRESENTATION DU PROJET

### 1. Les acteurs et instances

#### La Maîtrise d'Ouvrage :

**Clermont Auvergne Métropole** assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet d'aménagement des places Delille et Salford et de leurs abords. Une chargée d'opération est désignée référente opérationnelle, elle porte la vision d'ensemble du projet et la fait partager. Elle veille au respect des spécifications, des délais, du budget et des standards à respecter et assure la conduite du projet auprès du binôme Maîtrise d'Ouvrage et Maîtrise d'Usage. Assistée de son AMO, elle mobilise des collègues de réflexion et de validation suivants :

#### Le Comité de Pilotage :

Garant de la cohérence de l'opération, il assurera les validations à chaque étape clé de sa réalisation. Sa composition :

- Le Président de Clermont Auvergne Métropole et Maire de la Ville de Clermont-Ferrand
- Le Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole en charge des espaces publics et des voiries,
- Le Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole en charge de la démocratie participative,
- Le Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole en charge de la Coordination des territoires,
- La Vice-Présidente de Clermont Auvergne Métropole en charge de la Politique sportive et des Grands événement,
- La Vice-Présidente de Clermont Auvergne Métropole en charge de la Politique culturelle,
- Le 2<sup>ème</sup> Adjoint de la Ville de Clermont-Ferrand, en charge de la nature en ville et des mobilités actives,
- La 3<sup>ème</sup> Adjointe de la Ville de Clermont-Ferrand, en charge des finances, économie et économie sociale et solidaire,
- Le 6<sup>ème</sup> Adjoint à la Ville de Clermont-Ferrand, en charge de l'urbanisme, l'aménagement et l'architecture,
- La 11<sup>ème</sup> Adjointe à la Ville de Clermont-Ferrand, en charge de la petite

enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation,

- La 13<sup>ème</sup> Adjointe à la Ville de Clermont-Ferrand, en charge de l'habitat, le logement et la rénovation urbaine,
- La 17<sup>ème</sup> Adjointe à la Ville de Clermont-Ferrand, en charge de la ville en transition, évaluation et impact carbone des politiques publiques et relation usagers,
- Le 18<sup>ème</sup> Adjoint à la Ville de Clermont-Ferrand, en charge du commerce, de l'artisanat et des politiques mémorielles,
- Le 20<sup>ème</sup> Adjoint à la Ville de Clermont-Ferrand, en charge de l'innovation démocratique,
- Un représentant du Syndicat Mixte des Transports en Commun de la métropole Clermontoise (SMTC), en tant que partenaire au titre de la fonction urbaine de la place Delille, comme nœud des mobilités,
- Les Directions Générales des Services de la Ville de Clermont-Ferrand et de Clermont Auvergne Métropole,
- Le directeur de la Direction de l'Ingénierie d'Aménagement et de Mobilité (DIAM), en tant que directeur de projet, et le directeur du service maîtrise d'ouvrage,
- La chargée d'opération du service Maîtrise d'Ouvrage, en tant que cheffe de projet,
- Les membres des équipes d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage,
- Le représentant du mandataire de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre,
- L'Assistant à Maîtrise d'Usage
- Des représentants des services ou représentants extérieurs sur invitation.

#### Le Comité Technique :

Instance de contrôle du respect des spécifications, obligations, délais et divers autres standards intrinsèques au projet, veillera à la mise en œuvre du projet à chaque étape clé de sa réalisation.

Ce groupe est composé des intervenants suivants :

- Le Directeur de la DIAM, en tant que directeur de projet,
- La chargée d'opération du service Maîtrise d'Ouvrage, en tant que cheffe de projet,
- Les membres des équipes d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage,
- Les membres de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre, proposés par le mandataire,
- L'Assistant à Maîtrise d'Usage,

## Maîtrise d'Œuvre des places Delille & Salford et leurs abords / Programme « Infra » et programme « Usages »

- Des experts associés des différentes directions de la Ville de Clermont-Ferrand et de Clermont Auvergne Métropole, des partenaires et prestataires spécialistes des sujets abordés si nécessaire.

### L'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage :

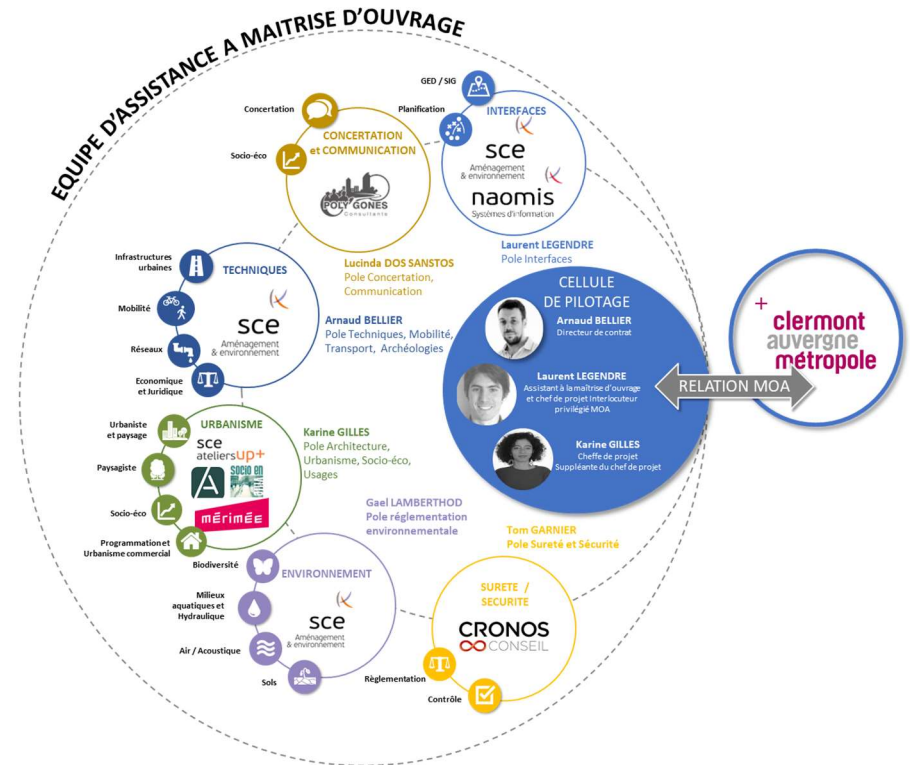
Clermont Auvergne Métropole a mandaté une équipe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour mener à bien la conduite de l'opération d'aménagement des places Delille-Salford et leurs abords à Clermont-Ferrand.

L'équipe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage accompagne Clermont Auvergne Métropole sur les prestations suivantes :

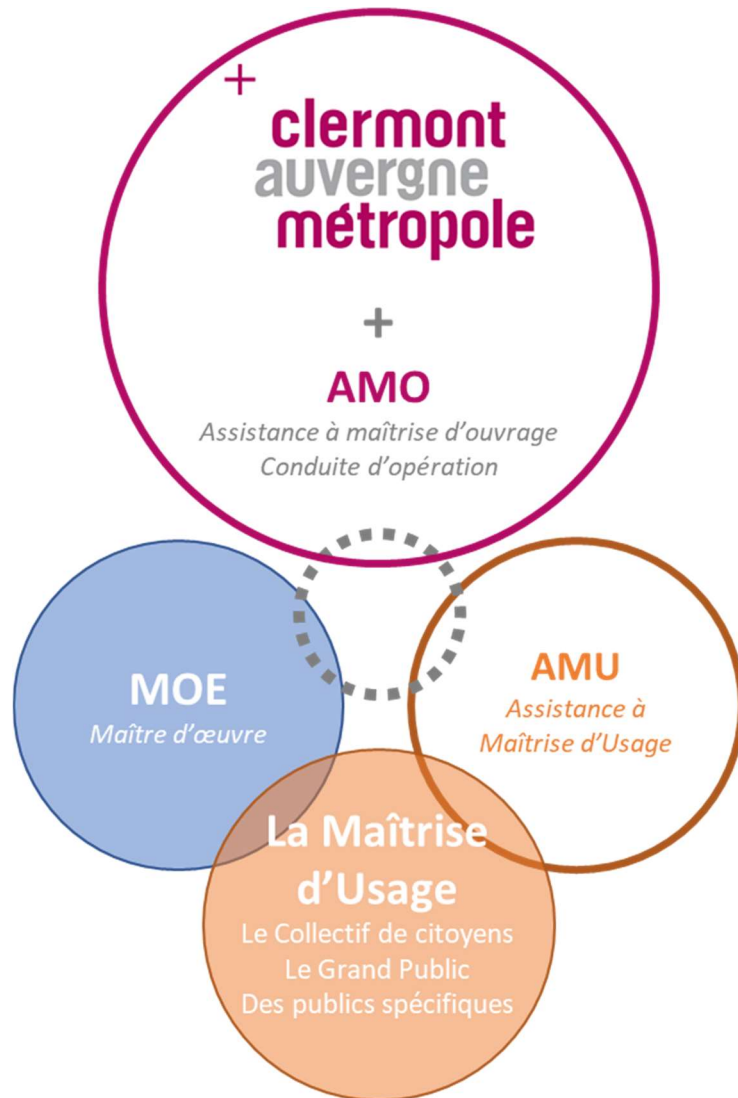
- Conseil et assistance globale en phase stratégique,
- Conseil et assistance globale en phase pré-opérationnelle avec conduite de concertation,
- Conseil et assistance globale en phase opérationnelle,
- Conseil et assistance globale sur les conditions administratives, techniques, juridiques et financières qui permettront de réaliser le projet,
- Veille au respect de l'organisation de la Maîtrise d'Ouvrage.

Le groupement est porté par la société SCE et réunit toutes les expertises nécessaires pour la bonne conduite de l'opération, à savoir :

- L'expertise infrastructure urbaine – SCE
- L'expertise mobilité et transports – SCE
- L'expertise urbanisme et paysage – Les ateliers UP+
- L'expertise usages et socio-éco – Socio en ville
- L'expertise conduite de concertation – Polygones
- L'expertise patrimoine – Mérimée
- L'expertise environnementale – SCE
- L'expertise sûreté et sécurité – Cronos Conseil
- L'expertise archéologie
- L'expertise planification et gestion des interfaces – SCE



Organigramme global de l'opération :



**Le Maître d'Œuvre (MOE) :**

Le mandataire est Paysagiste concepteur et assure la conception de l'aménagement global des sites en traduisant les grandes lignes programmatiques du projet issues du programme « co-concerté », et la production des opérations (direction de chantier, réception des travaux). Le Maître d'Œuvre précise les choix de réorganisation de l'espace et réalise les études de conception relatives aux travaux d'infrastructure (voirie, réseaux, espaces verts) et les études techniques détaillées. Il est chargé d'obtenir les autorisations administratives, de lancer les marches de travaux ad hoc et de piloter le chantier.

Les compétences demandées à l'équipe de maîtrise d'œuvre sont les suivantes :

- Paysagiste Concepteur – Mandataire ;
- Mobilité et Déplacement ;
- Voirie et réseaux divers ;
- Sites et sols pollués ;
- Concepteur lumière ;
- Hydraulique urbaine ;
- Signalisation lumineuse tricolore ;
- Fontainerie ;
- Architecte du patrimoine ou architecte en chef des monuments historiques ;
- Economie circulaire et réemploi ;
- Génie environnemental, dont lutte contre les effets de surchauffe urbaine ;
- Infographiste.

## Maîtrise d'Œuvre des places Delille & Salford et leurs abords / Programme « Infra » et programme « Usages »

### La Maîtrise d'Usage (MU) :

Une maîtrise d'usage est associée à la démarche tout au long du projet, en phase *Etudes* comme en phase *Travaux*.

### En phase Etudes : un Collectif de citoyens est réuni

La composition du Collectif de citoyens (jusqu'à 30 personnes) est la suivante :

- collège des commerçants, jusqu'à 5 représentants ;
- collège des collégiens, lycéens et étudiants, jusqu'à 6 représentants ;
- collège des acteurs du tourisme et du patrimoine, jusqu'à 2 représentants ;
- collège des acteurs de lutte contre la précarité, jusqu'à 2 représentants ;
- collège des habitants (à partir de 16 ans), jusqu'à 15 représentants.

Le processus de recrutement de chacun de ces collèges est présenté en annexe dans le projet de délibération. L'objectif est une parité Femme/Homme sur l'ensemble du collectif et non par collège.

### **En phase Etudes et en phase Travaux, le Grand Public et des publics spécifiques sont associés.**

Citons un exemple de publics spécifiques : les scolaires de moins de 16 ans qui n'intègrent pas le Collectif de citoyens et qui pourront être associés selon une configuration dédiée.

**Le Collectif de citoyens, le Grand public et les publics spécifiques** mettent en œuvre la Maîtrise d'Usage (MUE) : « la capacité reconnue aux habitants d'un territoire de participer à sa conception et son aménagement ; et le cadre institué dans lequel, ils expriment alors leurs attentes et leurs désirs mais aussi leurs savoirs issus de la pratique ordinaire de ce territoire, tout en étant à l'écoute et en débat, notamment avec les experts et les élus » (FIXOT, 2014).

Ils constituent une équipe plurielle qui accompagne les travaux d'infrastructure par des démarches de co-conception et de coproduction avec les habitants, usagers, associations, partenaires locaux.

Ces démarches sont cohérentes avec l'aménagement structurant. Elles respectent

les impératifs techniques, le programme coconstruit, la réglementation en vigueur, l'économie et le calendrier du projet.

Comme noté dans le CCTP de l'Assistant à Maîtrise d'Usage, la Maîtrise d'Usage peut, à titre d'exemples :

- apporter son avis sur les différentes étapes de définition du projet (co-conception) :
  - o proposer des scénarii pour mettre en valeur les sites ,
  - o analyser le potentiel culturel et patrimonial des espaces et proposer une approche scénographiée des éléments historiques patrimoniaux,
  - o tester les scénarii qu'elle propose avec des animations organisées autour de thématiques
- proposer la mise en œuvre d'actions en co-construction intégrant la conception et la réalisation avec les usagers incluant une dimension d'insertion sociale dans le respect des réglementations en vigueur :
  - o proposer un travail de concepteur pour des actions légères d'aménagement pérenne et leur mise en œuvre via des marchés de fourniture et ou de service et ou des réalisations par des entreprises extérieures :
  - o proposer des actions de préfiguration d'aménagements légers, non pérennes telles que des démarches de création de mobiliers, de jeux, de dispositifs de végétalisation, d'œuvres artistiques ou l'organisation d'évènements de préfiguration ou d'accompagnement ;
- expérimenter, avec des préfigurations partielles et ou des actions de mise en mouvement (tests) les nouvelles configurations de l'espace public issues des études de Maîtrise d'Œuvre concertées pour tester les hypothèses de projet et les usages attendus et favoriser leur acceptation
- organiser des animations autour de thématiques pour faire vivre le projet, découvrir l'aménagement futur et ou ses différentes phases d'avancement au grand public et public spécifique ( ex : fouilles archéologiques),

**L'Assistant à Maîtrise d'Usage (AMU) :**

La Maîtrise d'Usage (Collectif de citoyens, Grand public et publics spécifiques) sera accompagnée d'un Assistant à Maîtrise d'Usage désigné dans le cadre de la présente consultation. L'assistant à Maîtrise d'Usage assure la mobilisation de la MU, il est son interlocuteur privilégié et joue un rôle d'interface essentiel dans la compréhension et la communication entre la Maîtrise d'Usage, la MOA et le MOE.

L'AMU est membre du comité technique. Il assiste aux réunions du comité de pilotage et autres groupes de travail ou réunions relatives au projet, aux conférences de presse. Il a le chef de projet de la MOA comme interlocuteur privilégié. Il veille au respect de l'organisation de la MOA.

Il assure l'interface entre la Maîtrise d'Usage et le MOE, la MOA et son AMO à deux niveaux :

- Au niveau du Collectif de citoyens en phase *Etudes*
- Au niveau du Grand Public et de publics spécifiques qui, tout au long du projet, seront informés de l'avancement du projet lors de réunions publiques, et seront la cible d'actions de communication et de préfiguration à mettre en œuvre.

Durant toutes les phases du projet, il conduit ses actions et supervise les démarches et propositions de la Maîtrise d'Usage, afin qu'elles restent cohérentes avec l'aménagement structurant, qu'elles respectent le programme, les impératifs techniques, la réglementation en vigueur, l'économie et le calendrier du projet.

## 2. Le contexte de l'opération

Le projet s'insère dans une opération globale de **transformation profonde et durable** de la ville de Clermont-Ferrand. Celle-ci est amorcée par la Métropole et la Ville sur l'axe gare / place Olympe de Gouges — avec les projets de requalification de la première phase de l'avenue Charras, de valorisation des abords de Notre-Dame-du-Port, de restauration de la fontaine d'Amboise — et avec le projet de réaménagement de la place des Carmes.

Le projet devra affirmer **l'identité du territoire**, révéler les atouts de la ville et enrichir le patrimoine existant tout en valorisant le bâti et servant la trame urbaine.

Il offrira un aménagement **adapté aux changements climatiques** qui répondra aux exigences en prenant en compte la diversification des systèmes de **mobilité**.

Il proposera des espaces **qualitatifs, durables et sobres**, des espaces fonctionnels, des lieux d'action, de création, d'innovation, des lieux appropriés aux usages et services du XXI<sup>e</sup> siècle qui répondront aux besoins d'une **ville partagée** tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

### + Les atouts du site

- Une place Delille d'envergure (légèrement en pente) avec des volumétries anciennes claires
- Une place pratiquée avec de nombreux usagers
- La proximité de la gare ferroviaire de Clermont-Ferrand (900 m)
- Les commerces
- La présence de l'eau avec la fontaine Durenne
- Une bonne desserte par les transports en commun : 1 ligne de tramway A et 7 lignes de bus (n°3, 4, 7, 12, 27, 35, 36 + ligne de substitution du tramway)
- Une masse végétale arborée importante (ombrage, fraîcheur, qualité de l'air)
- Des édifices témoins du patrimoine de la ville de Clermont-Ferrand : la Pharmacie Gros et sa devanture « à l'égyptienne », la porte de la rue Godefroy de Bouillon, des fronts bâtis formés et quasi inchangés depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le bâtiment de La Poste, le Monument aux Morts place Salford, la chapelle du lycée de Bouillon et la fontaine Durenne.
- Une réelle entrée touristique au cœur de la ville historique.

### - Les faiblesses du site

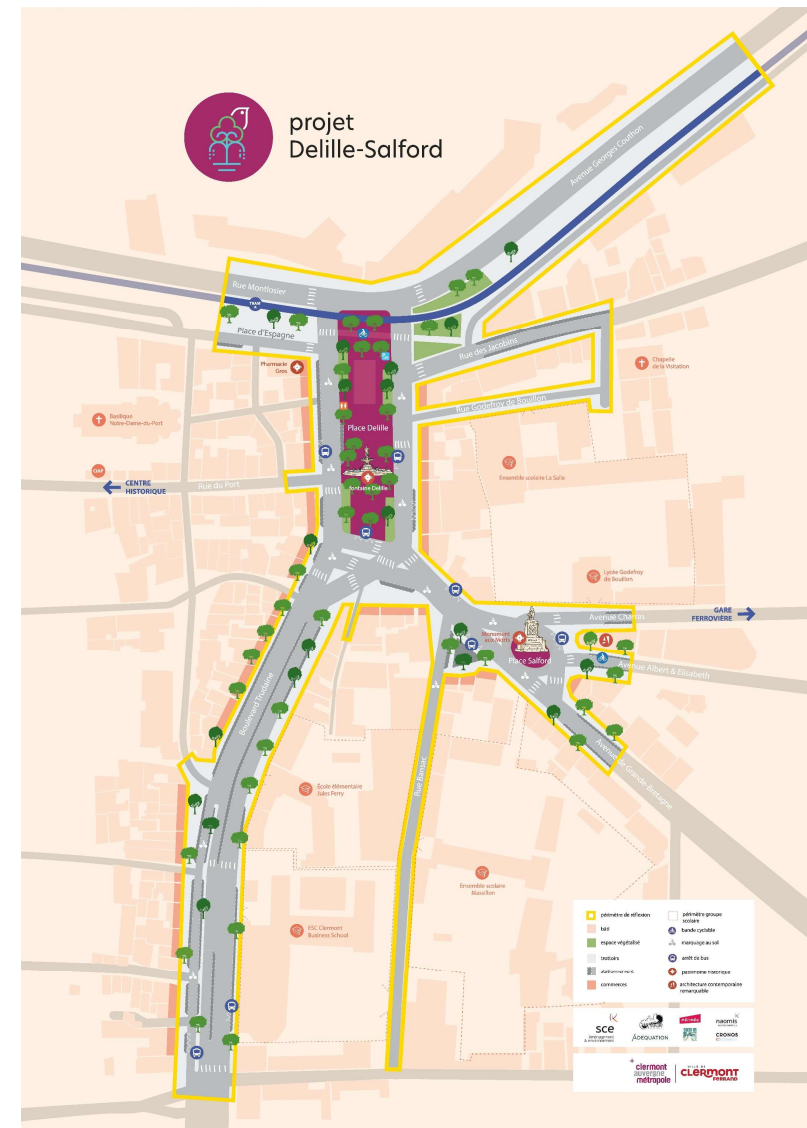
- Une place Delille dotée d'une mauvaise image : un « couloir » entre la gare et la butte historique, un « rond-point automobile »
- Un environnement immédiat soumis aux nuisances sonores
- Une entrée illisible pour la capitale historique de l'Auvergne
- Des dysfonctionnements multiples en termes de mobilité (tous modes)
- Un environnement « hostile » tant pour les résidents que pour les visiteurs extérieurs
- Un espace souffrant de l'absence de local poubelle dans certains immeubles voisins et de nombreuses nuisances liées à la gestion des déchets sur l'espace public (présence des bacs privés sur l'espace public)



### 3. Les périmètres

Le **périmètre de réflexion pour la concertation** comprenait **41 500 m<sup>2</sup>** d'espace public répartis entre :

- La place Delille
- La place Salford
- La place d'Espagne
- La rue Godefroy de Bouillon
- La rue Bansac
- L'amorce de l'avenue Charras
- L'amorce de la rue des Jacobins
- L'amorce de l'avenue Georges Couthon
- L'amorce du boulevard Trudaine
- L'amorce de l'avenue Albert et Elisabeth
- L'amorce de l'avenue de Grande Bretagne





## Maîtrise d'Œuvre des places Delille & Salford et leurs abords / Programme « Infra » et programme « Usages »

Dans le présent programme, le périmètre retenu sera nommé « périmètre opérationnel » et se distingue en fonction des phases de l'opération.

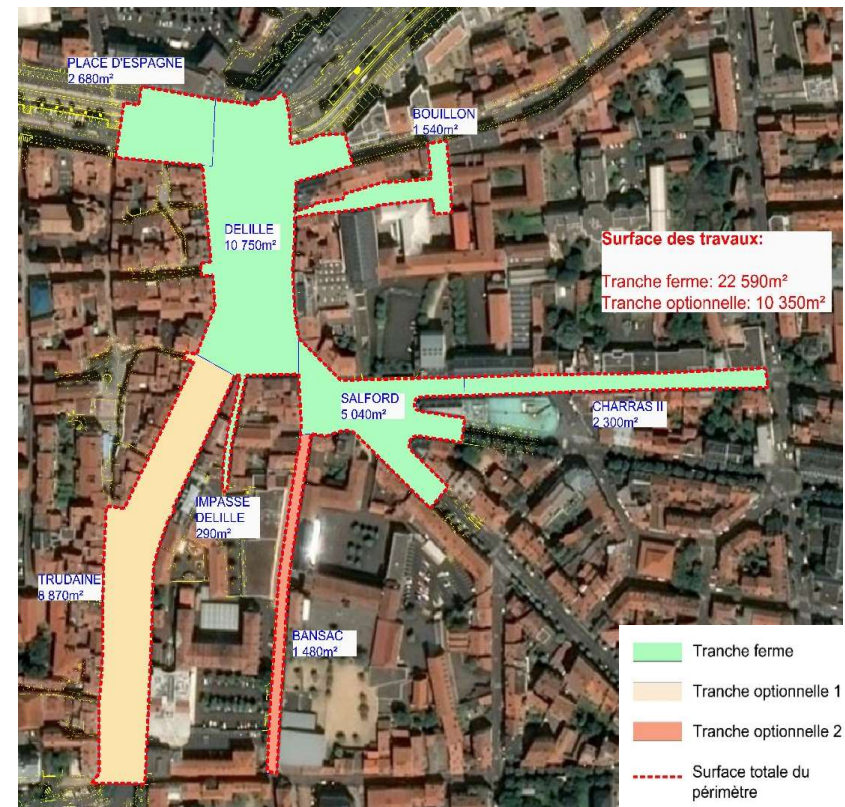
Le **périmètre opérationnel dit Etudes « Esquisse et AVP »** comprend environ **33 000 m<sup>2</sup>** d'espace public répartis entre :

- La place Delille
- La place Salford
- La place d'Espagne
- La rue Godefroy de Bouillon
- La section de la rue Bansac de la place Delille à la rue Delarbre
- La section du boulevard Trudaine de la place Delille au Cours Sablon
- La section de l'avenue Charras de la place Salford à l'avenue d'Italie
- L'amorce de l'avenue Albert et Elisabeth
- L'amorce de l'avenue de Grande Bretagne
- L'amorce de la rue du Port
- L'impasse Delille



Le **périmètre opérationnel dit Travaux « PRO, ACT et travaux »** est réparti entre :

- Une tranche ferme correspondant aux places Delille, Salford et d'Espagne, à la rue Godefroy de Bouillon et à la rue Charras ;
- Une tranche optionnelle n°1 correspondant au boulevard Trudaine ;
- Une tranche optionnelle n°2 correspondant à la rue Bansac.



#### 4. Les objectifs du projet

Pour limiter la vulnérabilité du territoire et inscrire le projet dans une dynamique de développement durable, les futurs aménagements devront répondre aux objectifs suivants qui ont été établis à la suite de la mission d'investigation :



**Diminuer les flux d'automobiles** et donner la priorité aux **modes actifs** (la marche, le vélo, les modes de déplacements alternatifs aux déplacement motorisés)



**Renforcer la place de la végétation** dans l'espace public pour limiter les effets de surchauffe urbaine.



**Mettre en valeur la présence de l'eau**, notamment en valorisant la fontaine Delille



**Pacifier** l'espace public, intégrer de **nouveaux usages**, favoriser la **cohabitation de tous les usages** et du vivre ensemble.

La conclusion de la concertation fait ressortir 2 idées phares :

- Faire de cette place un **îlot de fraîcheur** dans la ville (végétation et eau « une place écosystème »)
- Faire de ce lieu **une vraie place publique** (urbanité et inclusivité)

Pour ce faire, **trois axes opératoires** sont proposés et font l'objet de déclinaisons précises en orientations programmatiques sous forme de cartographies :

- **PACIFIER**
- **VALORISER**
- **DYNAMISER**

## 5. Les études d'investigation

### UNE ENTREE DE VILLE AU CŒUR DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Le secteur des places Delille et Salford témoigne de l'histoire de Clermont-Ferrand. La porte de la rue Godefroy de Bouillon est l'ancienne Porte Royale. Il comprend trois monuments protégés au titre des Monuments Historiques :

- La fontaine Durenne de la Place Delille et son réservoir enterré
- La façade de la Pharmacie Gros
- Le Monument aux Morts place Salford

...et de nombreux éléments remarquables : portail de la rue Godefroy de Bouillon, monument à la mémoire des harkis, chapelle des Jacobins...

Il présente un site d'architecture contemporaine remarquable place Salford (ancienne Poste), mais également des façades et immeubles de rapport\* de belle qualité (notamment au 14 boulevard Trudaine, à l'entrée rue Godefroy de Bouillon, la façade de l'hôtel Vialatte...).

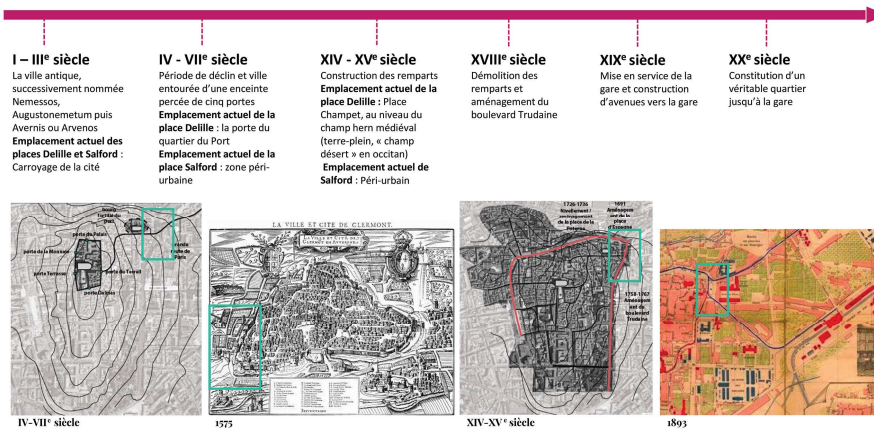
Cependant, le site est peu intégré aux circuits de visite et dans les thèmes des parcours, à la signalétique touristique.

La création d'un parvis servant de véritable porte d'entrée sur le centre historique pourrait permettre une meilleure intégration des flux touristiques dans le nouveau plan de circulation (cars, véhicules légers, piétons...).

Rappelons que Clermont-Ferrand est candidate au titre de Capitale européenne de la Culture 2028 et au label « Villes et Pays d'art et d'Histoire ».

---

\* *L'immeuble de rapport, également appelé hôtel de rapport, maison de rapport ou immeuble à loyer, est un type architectural apparu en France au XVIIIe siècle. Il est ainsi nommé en cela qu'il est conçu pour rapporter à son propriétaire des loyers des ménages occupant dans l'immeuble des logements dont la répartition par étage est standardisée.*





## LA COMPOSITION DE L'ESPACE PUBLIC

Les places Delille et Salford communiquent, mais composent deux espaces aux volumétries et au ressenti de l'espace différents.

### La place Delille

La place Delille est de forme rectangulaire. Elle possède un rapport largeur/longueur égal à 0,3. Elle s'étire en longueur sur 169 m environ. Les façades en alignement, dont la hauteur est d'environ 15-20 m tiennent la place. L'effet de longueur est renforcé par les plantations linéaires d'arbres de haute tige en son centre.

### La place Salford

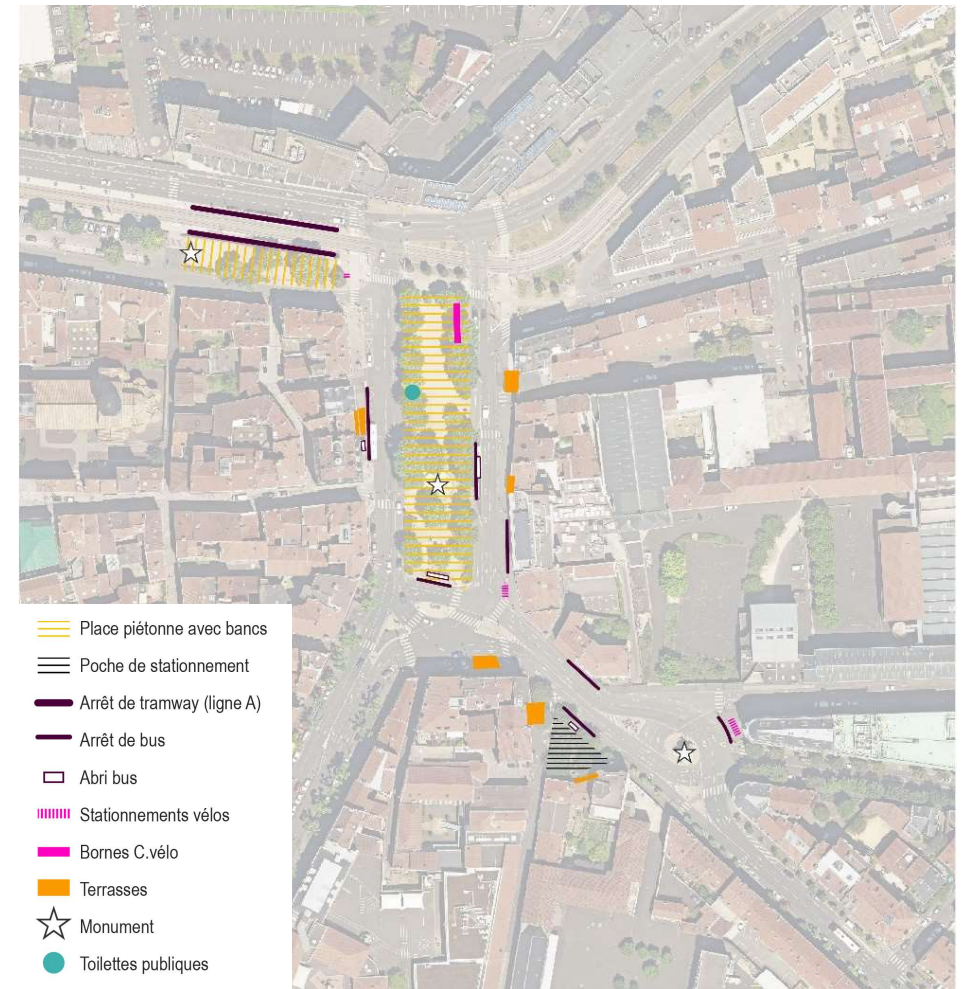
La place Salford est également rectangulaire en plan, avec un rapport largeur/longueur égal à 0,4. Sa composition en revanche laisse plutôt percevoir deux espaces triangulaires : un premier qui domine et qui est complètement minéral et circulé ; un second plus intimiste qui se love contre les façades et est couvert d'une strate arborée. Côté nord, un espace très minéralisé et routier fait office de parvis au Lycée Godefroy de Bouillon. Le Monument aux Morts est entouré de voies de circulation, sans aménagement en lien avec les commémorations. Côté Sud, une placette arborée est dédiée à une poche de stationnement en lien avec des activités économiques en rez-de-chaussée.

### Des éléments communs

La présence d'un monument sur chacune des places qualifie l'espace et forme un repère dans l'espace public. Ils ne sont cependant pas toujours mis en valeur (effet de rond-point autour du monument place Salford). La place Salford n'a pas d'espace défini comme place piétonne. Son emprise est occupée principalement par des voies de circulation et une poche de stationnement. Les espaces piétons sont résiduels et purement fonctionnels (trottoirs, quais bus). De nombreux arrêts de bus (scolaires, lignes régulières) sont éclatés sur la totalité des deux places avec une accessibilité et une lisibilité non évidentes. Des terrasses s'organisent au droit des commerces, sur les trottoirs et proche des espaces circulés.

### Qualité environnementale

On constate une valeur proche de 0 du coefficient de biotope, malgré des espaces ombragés et de pleine terre et la présence de la fontaine Durenne. Les sols sont à 95% minéralisés.



## UN PLAN DE MOBILITE EN RESTRUCTURATION SUR LE SECTEUR



Aujourd'hui, ce secteur accueille un flux important de véhicules. Ils transitent depuis les axes routiers en direction notamment du vieux Montferrand, de Riom et des axes autoroutiers via l'avenue Georges Couthon, qui connaît fréquemment des ralentissements aux heures de pointe.

Les aménagements pour les cyclistes et les piétons sont discontinus et inconfortables, voire dangereux à certains points de croisement.

Le secteur est bien desservi par les transports en commun, dont le tramway, cependant l'arrêt de tramway, disposé dans un espace de petite dimension au niveau de la place d'Espagne, n'est pas mis en valeur et la disposition des quais bus est difficilement accessible par les piétons.

L'identité actuelle des places Delille et Salford s'apparente à des « ronds-points automobile », et présente de fait une connotation négative. Les usagers de la ville tendent à délaisser ces places, au profit d'autres espaces publics plus appréciés, les visiteurs y perçoivent un espace qui porte une image dégradée de la ville.

### Les évolutions en cours :

- Extensions de la zone piétonne
- Baisse des vitesses réglementaires à 30 km/h dans la ZFE
- Développement des aménagements cyclables
- Restructuration et renforcement du réseau de TC
- Refonte du plan de circulation

### Etudes et projets en cours qui auront un impact sur le projet :

- Révision du plan de circulation et de la stratégie de stationnement
- Projet INSPIRE (grand projet de restructuration du réseau de transports urbains qui concerne l'ensemble du territoire de Clermont Auvergne Métropole)
- Restructuration du réseau de bus
- Piétonisation de la butte historique du centre-ville
- Apaisement de l'avenue Charras
- Mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable

---

### LES PERSPECTIVES ET LES OPPORTUNITÉS SOULEVÉES SONT :

- *L'atténuation de la place de la voiture*
  - *Une mise en valeur de l'offre de transport en commun*
  - *L'amélioration de l'usage des modes actifs, notamment à travers la création d'aménagements structurants, confortables et sécurisés*
  - *La valorisation des continuités piétonnes, notamment du centre historique à la gare ferroviaire*
-



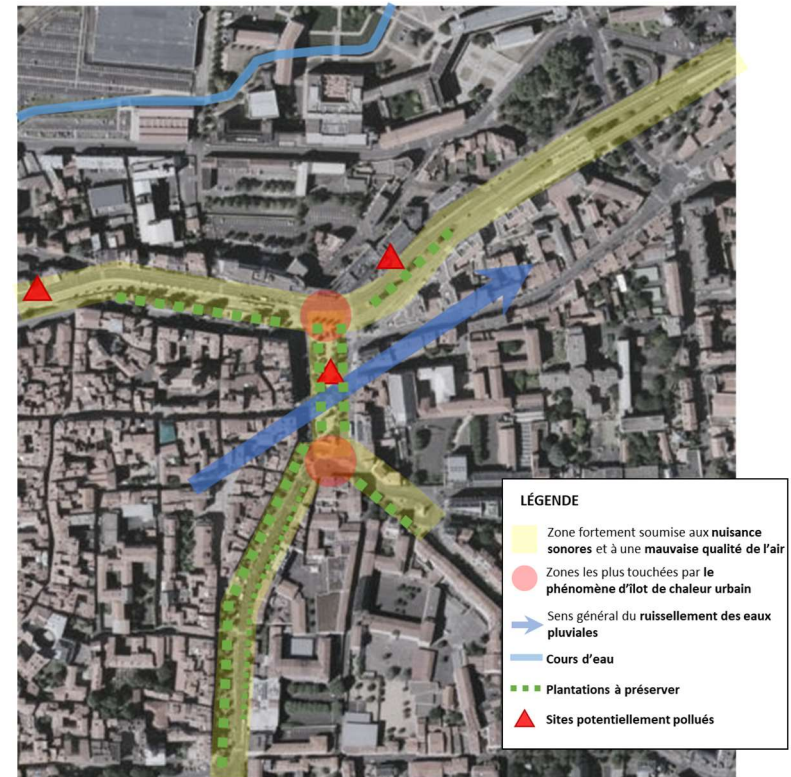
## UN SECTEUR VULNÉRABLE

Les places Delille & Salford sont soumises :

- Au phénomène d'**îlot de chaleur urbaine**, un diagnostic a été effectué par le CEREMA en 2019, le rapport se trouve en annexe du présent document.
- À un niveau de **nuisance sonore important et à une mauvaise qualité de l'air** dus au flux important de voiture.
- À la présence d'éventuelles **pollutions dans le sol** liées à la station ANTAR qui était anciennement située sur la place Delille (exploitation : 1935 – 1980). Une étude de site et sol potentiellement pollué va être effectuée.
- À un CBS (coefficient de biotope par surface) très faible (0,07) en raison de la **faible surface de pleine terre** sur le secteur.

Les enjeux et les objectifs environnementaux qui ont été mis en valeur par les études d'investigation, sont les suivantes :

- Inscrire le projet dans une dynamique de développement durable.
- Diminuer les flux d'automobiles et encourager les modes actifs.
- Désimperméabiliser le site et plus particulièrement la place Delille et augmenter la surface de végétation et de pleine terre et mettre en valeur la présence de l'eau.
- Gérer le ruissellement des eaux pluviales.
- Prendre en compte la potentielle pollution des sols.



## LE VEGETAL ET L'EAU : UN POTENTIEL A VALORISER

Le secteur présente une faible qualité environnementale. En effet, d'une part, les éléments paysagers qui le composent ne sont pas mis en valeur, et d'autre part, les caractéristiques techniques et fonctionnelles du site le rendent vulnérable à diverses nuisances.

La place Delille présente une strate arborée qui forme un appel visuel verdoyant depuis les entrées du site et apporte de l'ombrage, cependant la présence de ces plantations, des arbres de haute tige, ne suffit pas à réduire le phénomène d'îlot de chaleur urbain.

Place Salford, la minéralité domine. Seul un sous-secteur sud-ouest est planté d'arbres de haute tige.

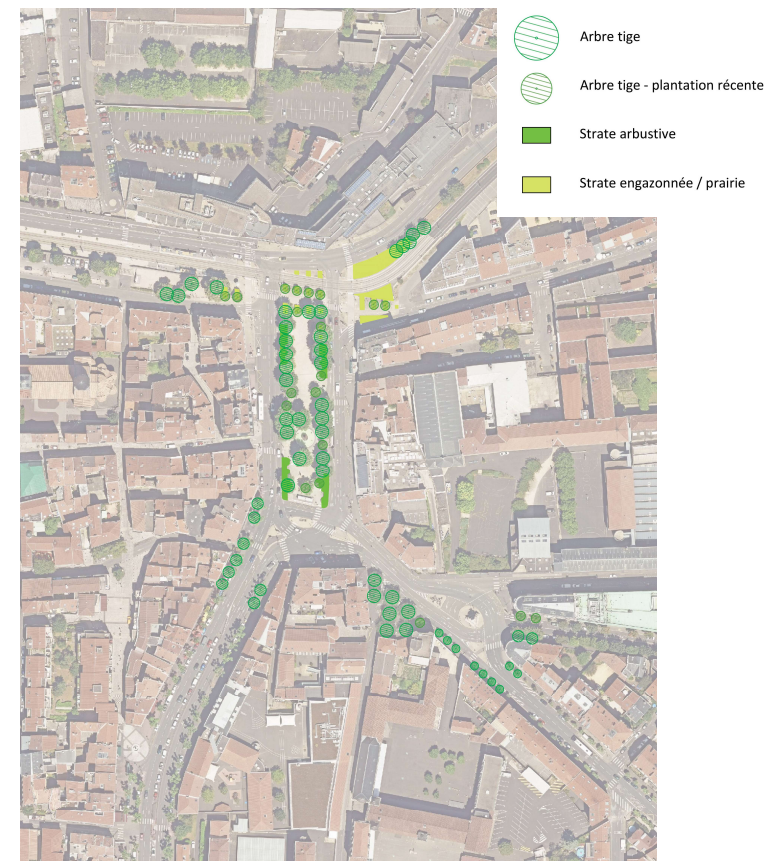
De manière générale, la qualité environnementale est faible sur le secteur avec des espaces fortement imperméabilisés et peu d'espaces de pleine terre. Ces deux indicateurs se traduisent par un coefficient de Biotope2 proche de 0, ce qui correspond à une qualité minimale.

L'eau fait partie des éléments d'identité des espaces publics de la ville. À l'instar de nombreuses places clermontoises, la place Delille accueille également une fontaine, de grand intérêt architectural, protégée au titre des monuments historiques. Cependant, elle ne constitue pas un élément d'attractivité.



LES PERSPECTIVES ET LES OPPORTUNITÉS SOULEVÉES SONT :

- Valoriser la végétation et les espaces ombragés
- Désimperméabiliser les sols, proposer d'autres types de revêtements
- Valoriser la fontaine qui constitue un plus lors des périodes estivales : un lieu de rafraîchissement



## UN LIEU D'URBANITE AU CŒUR DE LA VILLE OU SE MELENT USAGES ET USAGERS

Lieu charnière entre l'amont et l'aval de la butte historique, lieu de connections et d'interactions à la croisée de sites bien différents (gare, centre-ville, établissements scolaires, commerces, tramway...), véritable « carrefour urbain », Delille-Salford accueille des usages et publics divers tout au long de la journée.



Aussi, plusieurs éléments caractérisent ce lieu d'urbanité :

- La vie du secteur s'articule tout au long de la journée, avec un pic de fréquentation aux heures de pointes, notamment entre 16h et 20h
- Deux groupes d'usagers principaux :
  - Les « piétons » qui transitent (par la place Delille) selon des trajectoires multiples
  - Les « sédentaires » : les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants), des personnes âgées, les personnes en errance
- Deux fonctions essentielles :
  - Un lieu de passage, d'intermodalité emprunté par un public mixte et multigénérationnel
  - Un lieu de rendez-vous pour les habitués ou les personnes en errance.

---

LES PERSPECTIVES ET LES OPPORTUNITÉS SOULEVÉES SONT :

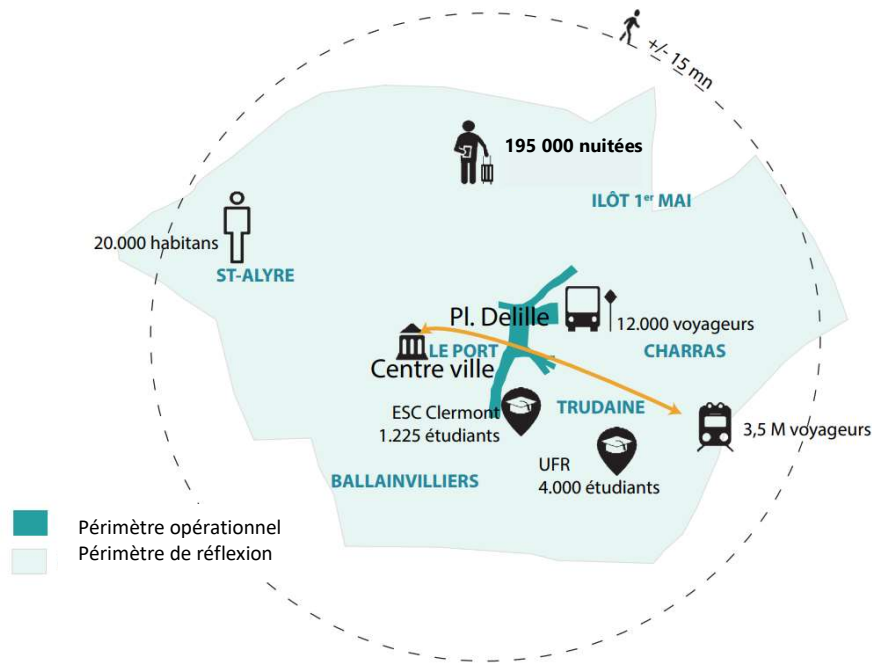
- La mise en valeur de ce lieu d'urbanité, carrefour de multiples connexions
  - L'intégration de ces multiples usages dans une identité lisible
  - L'appropriation du secteur par tous les usagers
-



## DES COMMERCES ATTRACTIFS A DEVELOPPER

Les places Delille et Salford se situent sur les franges du centre-ville en contrebas de la butte historique, à la croisée de points d'intérêt majeurs de la ville (gare ferroviaire, centre-ville historique, pôle d'emploi au nord...). Malgré un espace de transit présentant un fort potentiel, l'offre marchande du secteur pourrait être plus attractive. Ceci résulte notamment d'une offre commerciale peu diversifiée, de la présence de nombreuses ruptures commerciales (discontinuité de l'offre, absence de lien avec la Halle St-Joseph...), et de l'hétérogénéité du plaisir de la déambulation sur le secteur.

Enfin, le secteur pourrait disposer d'une identité marchande plus lisible, pour gagner en attractivité.



LES PERSPECTIVES ET LES OPPORTUNITÉS SOULEVÉES SONT :

- L'amélioration des circulations piétonnes et du plaisir de déambulation
- Le traitement des ruptures commerciales
- La diversification de l'offre commerciale
- La définition d'une identité et d'une lisibilité commerciale
- La mise en valeur des vitrines et des terrasses

## TOURISME & PATRIMOINE

Constat :

- Un impact négatif des usages résidentiels : circulations, transports, commerces et vitrines, mobilier urbain...
- Un espace de transit, perçu de manière différente par les résidents (partie intégrante du cœur de ville) et les touristes (perception d'une entrée de ville)
- Un territoire peu intégré aux circuits de visite
- Des patrimoines multiples : 3 sites MH, 1 site architecture contemporaine remarquable... et aussi : 14 bd Trudaine, façades et immeubles de rapport, entrée rue G. de Bouillon, façade hôtel Vialatte, ....
- Des opportunités et besoins de stationnement pour les cars : GR 89 « Chemin de Montaigne », Centre d'interprétation de la Basilique, Hôtel littéraire Vialatte...

Perspectives et opportunités :

- Prendre en compte les entrées pour les flux touristiques : cars, VL, piétons...
- Recoudre le lien entre la place et ses quartiers : circuits de visite, thématiques abordées, signalétique des parcours...
- Valoriser les patrimoines - ex : démarche exemplaire au 14 bd Trudaine : commerce qualitatif ?...

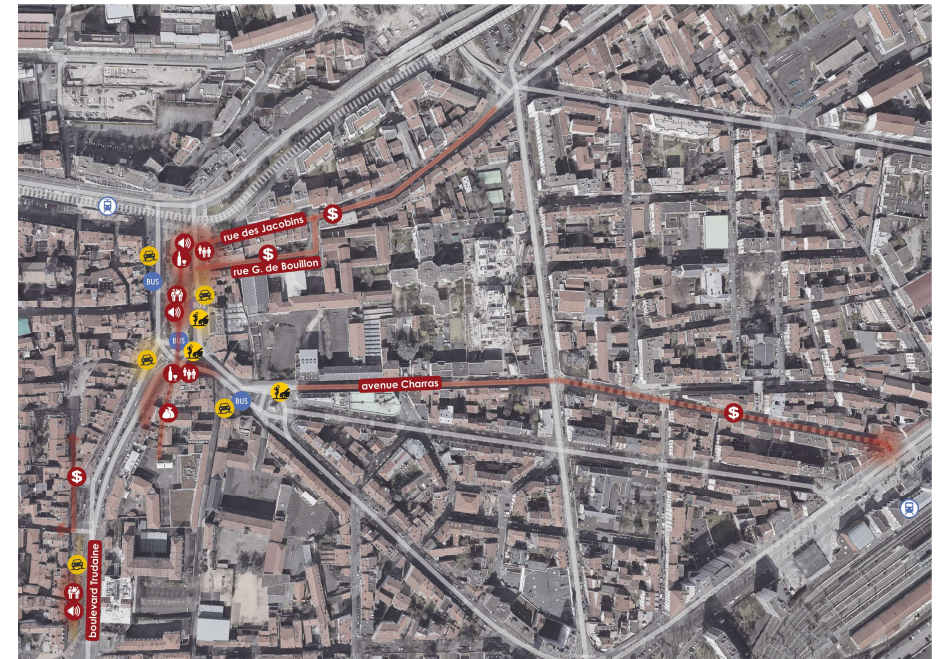
- Réaliser un « parvis touristique » ouvrant vers de nombreux intérêts et services
- Profiter du temps de concertation et du chantier pour faire partager par tous les enjeux du projet (fouilles et construction)
- Inscrire ces espaces dans la démarche Capitale Européenne de la Culture, le label "Villes et Pays d'art et d'histoire"

## SÉCURITÉ ET TRANQUILITÉ PUBLIQUE

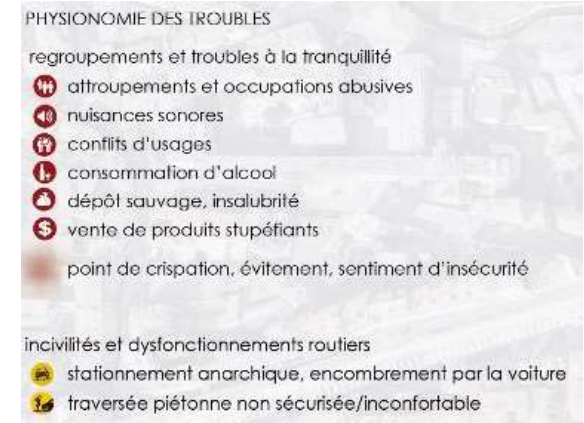
L'organisation des flux et en particulier l'amélioration des flux piétons constituent le premier enjeu de sûreté du site. Une question centrale qui conditionnera les parcours et les usages.

*LA SÉCURISATION DES FLUX ROUTIERS DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR PERMETTRE DE :*

- Remédier aux conflits d'usages et aux risques d'accidentologie
- Modifier le plan de circulation pour limiter les conflits
- Anticiper l'accessibilité des véhicules de secours (SDIS), prenant en compte les girations des véhicules et le mobilier requis
- Prendre en compte des risques d'intrusion accidentelle ou malveillante de véhicules, notamment les véhicules-béliers
- Adapter l'offre de stationnement aux différents programmes, pour beaucoup déficitaires d'une offre dédiée
- Proposer des emplacements dédiés pour la police et les secours sur le périmètre d'intervention.



Les aménagements devront améliorer la visibilité et l'hospitalité de l'espace urbain, en maintenant autant que possible une trame ouverte et une surveillance naturelle. Une attention particulière sera donc portée à la composition des espaces paysagers ainsi qu'à l'éclairage. Notons que les usages qui favorisent la convivialité et l'appropriation positive des espaces publics permettent d'améliorer naturellement le sentiment de sécurité et l'ambiance de ces secteurs.



## C. UN PROGRAMME CO-CONSTRUIT

### 1. Le cadre de la concertation

La concertation a porté sur l'ensemble du **périmètre de réflexion** à savoir :

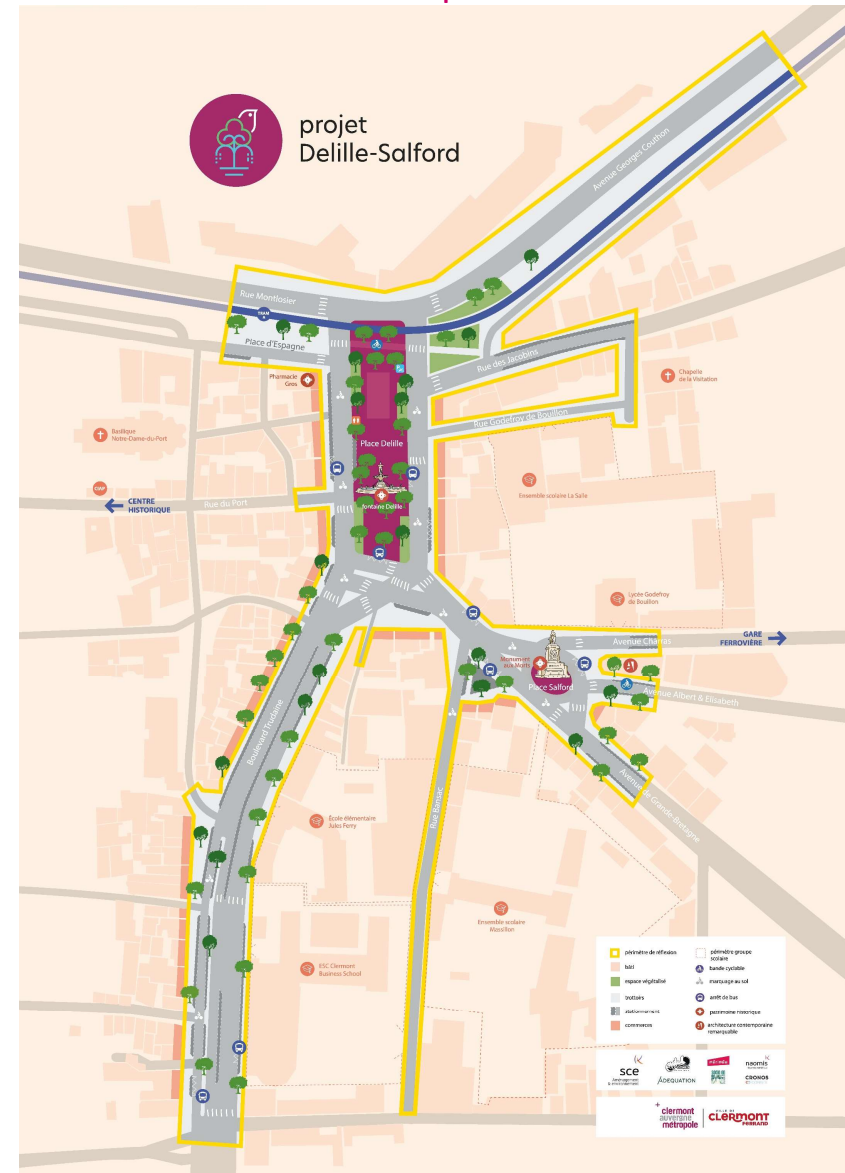
- La place Delille
- La place Salford
- La place d'Espagne
- La rue Godefroy de Bouillon
- La section de la rue Bansac jusqu'à la rue Delarbre
- La section de l'avenue Georges Couthon jusqu'à la place des Carmes
- La section du boulevard Trudaine de la place Delille au Cours Sablon
- L'amorce de l'avenue Albert et Elisabeth
- L'amorce de l'avenue de Grande Bretagne
- L'amorce de l'avenue Charras
- L'amorce de la rue des Jacobins

Un **porté à connaissance** a été élaboré dans le but de synthétiser les éléments de cadrage du projet et de diagnostic afin de communiquer de façon pédagogique lors de la concertation. Le document se trouve en annexe du présent programme.

Des **supports de communication** ont été installés sur la place Delille et en plusieurs points de la ville pour informer les usagers-habitants du contenu du projet et des actions participatives. Des plaquettes, des flyers et des affiches ont été distribués sur l'ensemble du périmètre.



### Périmètre de réflexion pour la concertation :





## Maîtrise d'Œuvre des places Delille & Salford et leurs abords / Programme « Infra » et programme « Usages »

Un **site web** (<https://projet-delille-salford.fr/>) dédié a été créé afin de participer à la concertation et de suivre l'avancement du projet dans toutes sa durée (programme, conception et réalisation).



Un **questionnaire illustré** et une **plateforme en ligne** de recueil des idées et des observations étaient disponibles sur le site web pour récolter l'avis des riverains.

### 4+ Parmi les objectifs suivants, lesquels vous paraissent essentiels ? \*

à propos de vos idées pour l'avenir des places...

Choisissez-en autant que vous voulez



Questionnaire illustré



Plateforme en ligne

## 2. La concertation des acteurs locaux

Les 1er, 3 et 4 février 2022, 33 acteurs locaux, des commerçants, acteurs du tourisme et du patrimoine et des acteurs de la vie sociale et éducative se sont exprimés sur leurs attentes et leurs idées lors d'**ateliers participatifs** réalisés en ligne.



## 3. La concertation du grand public

Le **9 avril 2022** le Président de Clermont Auvergne Métropole et Maire de la Ville de Clermont-Ferrand et des élus lancent officiellement la consultation publique. Au préalable une conférence de presse avait annoncé le temps fort.

L'équipe de la Métropole Clermont Auvergne Métropole ainsi qu'une dizaine de chargés de mission ont animé un **grand temps fort** au travers de plusieurs ateliers participatifs pendant toute une journée. Les artistes de l'association « Les Arts en Balade » ont également participé à faire découvrir les places autrement.





## Maîtrise d'Œuvre des places Delille & Salford et leurs abords / Programme « Infra » et programme « Usages »



Le 5 mai à 18h une **marche exploratoire a réuni 30 femmes** d'horizons divers pour s'exprimer sur leurs perceptions des places et donner leurs idées d'amélioration.



Le 5 mai, **200 étudiants** ont accepté de partager leur perception des places avec les brigades volantes.



Le 6 mai 2022, **23 enfants** de CM1 de l'école Jules Ferry ont participé à la visite des places et ont pu ainsi témoigner de leurs usages et transmettre leurs idées.



Le 5 mai 2022, trois partenaires sociaux se sont mobilisés pour permettre la tenue d'un atelier avec **11 jeunes plus en difficultés** (l'association Écouteille, le Point écoute jeunes/CCAS et l'école de la 2e chance E2C).

Les partenaires ont mené des entretiens avec **les adultes en errance** sur la place Delille et les brigades volantes ont pu aussi discuter avec ces personnes.

Enfin, le **22 juin 2022** se tenait à la mairie de Clermont-Ferrand une réunion publique de **restitution de la concertation** et de présentation des orientations programmatiques retenues, en présence des élus.



#### 4. Les résultats de la concertation

##### MÉTHODE D'ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE ET NOMBRE DE PARTICIPATION

Analyse des données statistiques et éclairage à partir des analyses qualitatives issues de tous les ateliers d'usages et des entretiens individuels. Compilation analytique des cartes en ligne et des ateliers lors du temps fort du 9 avril ainsi que des conclusions des focus groupes. Utilisation également des entretiens effectués par les experts lors de la phase préalable de diagnostic sur divers sujets comme le tourisme, les commerces, le paysage, les transports en commun etc.

- 606 questionnaires remplis en ligne ou en présentiel
- 300 personnes et enfants ont participé au temps fort
- 100 cartes digitales remplies en ligne
- 33 acteurs locaux ont participé à des focus groupes en ligne
  - Commerçants et l'association Espace Delille
  - Acteurs de la vie éducative et associative
  - Acteurs du patrimoine et du tourisme
- Plusieurs entretiens qualitatifs individuels de commerçants ont eu lieu sur le site
- Plusieurs témoignages d'architectes
- 30 femmes et plusieurs associations ont participé à la marche exploratoire Regards de femmes
- 23 enfants, leur enseignante et une personne du périscolaire de Jules Ferry ont participé à l'atelier Regards d'enfants
- 200 étudiants ont témoigné auprès des brigades volantes
- 13 jeunes ont participé à un atelier avec l'association Écoutille et de ses partenaires de l'école de la seconde chance et le CCAS de la ville
- Une dizaine d'adultes en errance ont donné leur avis.

L'intégralité de la restitution de la concertation se trouve en annexe du présent document. Dans la suite du chapitre, nous nous concentrons sur les éléments qui ont influencé l'écriture de ce présent programme.

##### LA PERCEPTION GÉNÉRALE DES PLACES

**La majorité des participants à la concertation (66%) aiment les places Delille et Salford mais pensent qu'elles subissent des dysfonctionnements.**

**Les principales qualités** des places qui ont été soulevées par le questionnaire illustrée sont :

- **Le patrimoine** avec la fontaine Durenne de la Place Delille, le Monument aux Morts de la place Salford, les façades... (55% des participants).  
*Le cadre patrimonial des places est souvent remarqué, la fontaine arrive en premier lieu et le monument au mort également. Plus globalement, les façades des maisons sont des éléments appréciés, contribuant à son identité.*
- **Leur emplacement** dans la ville, porte d'entrée vers la butte historique (51% des participants).  
*Les participants ont conscience d'une situation privilégiée dans le centre-ville, c'est une porte d'entrée. Ils l'appréhendent au sein d'un réseau d'espaces publics complémentaires, d'itinéraires reliant les pôles d'attractivité, notamment la place de Jaude.*
- **La présence des grands arbres** (51% des participants).  
*La végétation est très importante pour eux car elle est peu présente dans l'ensemble du centre-ville. C'est une des rare place qui bénéficie d'une ambiance ombragée, plus fraîche que les places situées à proximité.*

Les participants ont également évoqué :

- **La surface aérée**  
*En ville, l'espace est une qualité très recherchée. Ici, les usagers ont la sensation de respirer et de faire une pause au sein d'un périmètre très urbanisé.*
- **Les commerces et les équipements**  
*Les commerces ne sont pas très nombreux, mais les participants tiennent beaucoup à l'animation qu'ils apportent, ils participent des sociabilités et de la vie du secteur.*
- **L'animation urbaine**  
*La densité des flux génère une ambiance dynamique avec une population très variée. On peut parler d'urbanité où la cohabitation des uns et des autres se fait dans le mouvement : on passe, on discute, on flâne.*

Les principaux défauts des places qui ont été révélés par la concertation sont :

- **Une forte densité de circulation** qui constitue le problème majeur des places (61% des participants).  
*Les places Delille et Salford sont souvent qualifiées de “rond-point”. Les nuisances (bruit, pollution, embouteillage) sont décriées par tous les types d’usagers (y compris les non-résidents). Leur situation géographique ainsi que les nombreux équipements génèrent ces difficultés, a fortiori à certaines heures de la journée (par exemple, horaires scolaires). Des problèmes de stationnement apparaissent aussi avec des répercussions sur la fluidité de la circulation et beaucoup d’énervement pour les automobilistes qui cherchent à se garer (surtout pour les riverains).*
- **Un sentiment d’inconfort et d’insécurité pour les modes doux** (49% des participants).  
*La densité de circulation et le manque de lisibilité de la structure viaire et des aménagements piétons, notamment au niveau des arrêts de bus et des traversées provoquent de nombreux conflits d’usages, un sentiment de désorientation et une forme d’insécurité routière. Un exemple, la traversée de la rue Montlosier est dangereuse, les passages piétons demandent tous une certaine vigilance.*
- **Un manque de mobilier pour se reposer** (43% des participants).  
*Il existe quelques bancs, notamment autour de la place Delille, mais la plupart du temps les personnes s’assoient sur la margelle de la fontaine ou sur les bancs des arrêts de bus. Les participants, surtout les mamans et les enfants, déplorent l’absence de jeux et de tables de pique-nique.*

Les participants ont également exprimé :

- **Un sentiment d’insécurité** (principalement chez les femmes) fondé sur 3 facteurs co-présents selon les heures : la présence quotidienne de SDF et de jeunes en errance, souvent alcoolisés, la vente de stupéfiants dans certaines rues et recoins, une atmosphère parfois inquiétante surtout en soirée et la nuit pour les femmes et les jeunes filles.
- **Un manque d’animation**, avec une nostalgie pour le kiosque à fleurs et la balade du dimanche qui animaient autrefois la place Delille et qui ont aujourd’hui disparus.
- **Une ambiance trop minérale.**
- **Une activité commerciale et un patrimoine pas assez valorisés.**

Certaines attentes exprimées ponctuellement ne sont pas retenues pour le programme. Une justification technique est intégrée en annexe.

## 5. La conclusion de la concertation

Les attentes des acteurs locaux et celles des autres publics consultés se rejoignent et se résument à un **objectif global** :

*Parvenir à un retournement d’image du site en restaurant le rôle emblématique des places en tant qu’espace accueillant, verdoyant, cosmopolite, et historique de porte d’entrée du centre-ville.*

Deux idées phares émergent de toute la concertation :

1. Faire de la place Delille un îlot de fraîcheur dans la ville
2. Faire de cette place une vraie place publique (urbanité et inclusivité)

Pour ce faire, trois axes opératoires peuvent guider les actions de programmation :

1. **PACIFIER**
2. **VALORISER**
3. **DYNAMISER**

Fort du succès de la concertation menée et dans l’optique de maintenir une co-construction forte du projet, la Maitrise d’Ouvrage a fait le choix d’une continuité de la concertation avec une co-construction qui se poursuivra qui se poursuivra en mobilisant une Maîtrise d’Usage comme vu précédemment.



## D. PROGRAMME DETAILLE DE L'AMENAGEMENT

### 1. Préambule

Les 3 axes opératoires retenus « **PACIFIER / VALORISER / DYNAMISER** » conduisent à la piétonnisation de la quasi-totalité de la place Delille, cœur de l'opération et à la piétonnisation de Salford autour du Monument aux Morts. La **végétalisation** est la priorité de l'aménagement, en adéquation avec les enjeux du changement climatique et de la transition énergétique. L'objectif est de faire de la place Delille la **grande place végétalisée** du centre de Clermont-Ferrand en maintenant les fonctionnalités nécessaires (livraisons, accès pompiers...)

### 2. Les invariants du programme

#### Généralités

Lors des études d'investigation, des invariants ont été définis avec tous les acteurs institutionnels du projet. Ces invariants constituent des impératifs à prendre en compte dans le réaménagement du projet Delille-Salford.



#### Environnement

- Préserver les arbres de haute tige
- Répondre aux besoins de visibilité



#### Patrimoine

- Tenir compte des avancements des investigations archéologiques
- Maintien de l'emplacement de la fontaine et de son réservoir
- Maintien du Monument aux morts de la place Salford



#### Animation et dynamiques sociales

- Intégrer des espaces d'animation
- Créer des espaces de pause
- Tenir compte des attentes de tous les publics, pacifier les usages



#### Mobilité

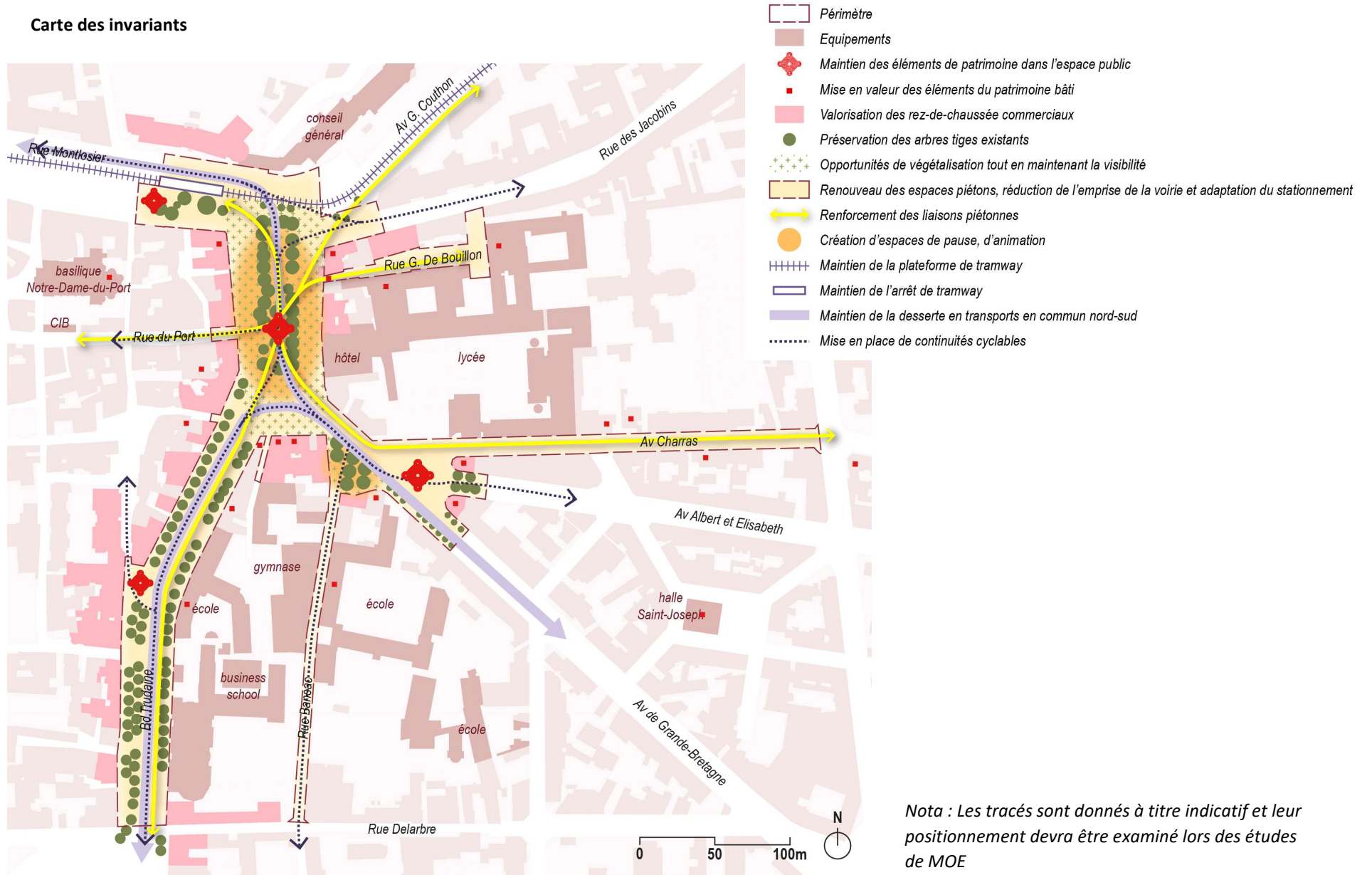
- Maintien de la plateforme de tramway
- Maintien de la desserte en transports en commun nord-sud
- Réadapter le stationnement spécifique (dépose minute, PMR, police, secours...)
- Améliorer la sécurité routière notamment la question des véhicules bélier
- Renforcer la liaison entre la gare (PEI) et la station de tramway
- Requalifier l'espace de stationnement de la place Salford
- Instaurer de la visibilité, sécurité sur certains cheminements est-ouest entre la rue du Port, la rue Godefroy de Bouillon et la place des Carmes





# Maîtrise d'Œuvre des places Delille & Salford et leurs abords / Programme « Infra » et programme « Usages »

Carte des invariants



Nota : Les tracés sont donnés à titre indicatif et leur positionnement devra être examiné lors des études de MOE

### 3. Les 3 axes opératoires : Pacifier / Valoriser / Dynamiser

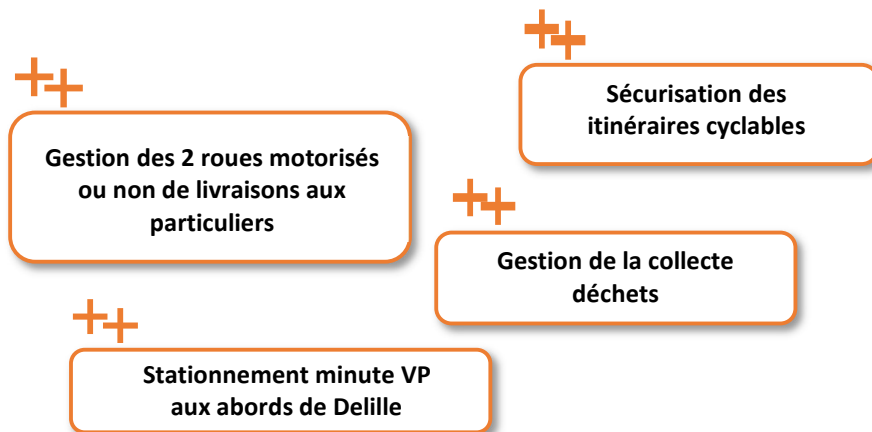
#### PACIFIER

PAR L'APAISEMENT DES ESPACES PUBLICS ET LE DEVELOPPEMENT DES MODES ACTIFS

#### Généralités

Le site présente un caractère routier évident, liaison nord / sud structurante de l'agglomération avec un flux de véhicules particuliers constant et des nuisances associées prédominantes (nuisances sonores et qualité de l'air notamment). L'offre de transport en commun hétérogène et désorganisée dans l'espace (bus interurbains, cars scolaires et cars de tourisme) renforce cette impression d'un secteur dédié aux véhicules motorisés.

Le site présente des faiblesses importantes concernant les modes actifs, notamment au regard de la discontinuité des aménagements cycles et leur manque de confort. La place des piétons sur le secteur est peu mise en avant, malgré des déplacements piétons importants, notamment nord-sud, entre l'arrêt de tramway et la gare ferroviaire ou le long du boulevard Trudaine, les trottoirs sont de largeur réduite et encombrés, les traversées sont peu lisibles et peu intuitives, les îlots refuges sont sous-dimensionnés. Le confort des piétons est mis à mal, avec un caractère fonctionnel qui domine au détriment de la vie locale.



#### Principes retenus

##### Mobilités

En parallèle de la présente étude, le service mobilités de Clermont Métropole élabore le nouveau plan de circulation à l'échelle de la Métropole. Le plan de circulation doit notamment répondre aux deux objectifs suivants :

- **Créer un véritable ring double sens sur les axes structurants de la ville :** Sur le secteur Delille-Salford, il s'agit de couper la circulation VP sur l'axe nord/sud, tout en maintenant pour autant la circulation nord/sud – sud/nord des bus, vélos et piétons ;
- **Phaser le plan de circulation selon les opportunités des projets et des impacts liés aux travaux du projet InspiRe.**

#### 1 – LA REORGANISATION DU PLAN DE CIRCULATION ET DE LA STRATEGIE DE STATIONNEMENT

##### Généralités :

- La réduction de la part modale de la voiture est un élément majeur. Dans l'objectif d'apaisement des espaces, il est prévu :
  - o Place Delille : la suppression de la circulation de transit nord/sud (hormis accès de l'Avenue Georges Couthon à la rue des Jacobins) Maintien de la circulation des engins d'entretien/nettoyage/collecte des déchets ainsi que les véhicules de défense incendie et de secours et riverains ;
  - o Sur les zones circulées : la mise en place d'emplacements réservés, l'implantation d'espaces de stationnement pour les livraisons deux roues et d'espaces de stationnement PMR. Il est également prévu de proposer des espaces de stationnement dédiés pour les 2 roues (motorisés ou non) qui assurent les livraisons aux particuliers ;
  - o Concernant les accès riverains et commerçants, les enjeux de dépose minute doivent être pris en compte et feront partie des réponses à apporter par l'aménagement. Les zones de dépose-minute seront positionnées au nord et sud de la place Delille (côté nord place Delille à l'angle des Jacobins, côté sud proche pharmacie vers Trudaine) et / ou sur le secteur Salford au plus

## Maîtrise d'Œuvre des places Delille & Salford et leurs abords / Programme « Infra » et programme « Usages »

- proche des stationnements minute actuels (tabac, superette...);
- La place Delille est caractérisée par la desserte de cars touristiques. Le stationnement longue durée des cars touristiques sera prévu hors du périmètre du projet (travail mené par les services Ville/Métropole). Il est acté que la mission du MOE/MUE étudiera seulement la dépose des cars touristiques qui fera l'objet de propositions lors de l'esquisse.

### 2 – LES MODES ACTIFS

#### Généralités :

- Apaisement de la place Delille ;
- Piétonisation :
  - o A minima, de la rue Charras et du nord de place Salford (au droit du Lycée Godefroy de Bouillon) depuis la rue de Maringues,
  - o A confirmer (dans le cadre du nouveau plan de circulation), de la rue Charras, de la rue de Maringues à l'avenue d'Italie, soit le barreau complet de l'avenue Charras de l'avenue d'Italie au nord de la place Salford.
- Sécuriser les traversées piétonnes ;
- Proposer un cheminement piéton continu dans une logique de maillage (renforcer les liaisons piétonnes est-ouest via la rue du Port permettant une amélioration de l'accès au centre historique (centre historique/gare, centre historique/place des Carmes...)) ;
- Proposer des aménagements cycles continus, sécurisés et confortables.

### 3 - LA RESTRUCTURATION ET LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN

#### Généralités :

- Maintenir :
  - o les mouvements TC de Trudaine vers Grande Bretagne dans les deux sens ;
  - o les mouvements TC Nord Sud de rue Montlosier vers Trudaine dans les deux sens (ligne 12 ou de Montlosier vers Grande Bretagne dans les deux sens (Ligne 7) ;

- o les mouvements TC Nord Sud du bus de Substitution, actuellement de l'Avenue Georges Couthon vers Trudaine dans le sens Nord Sud, de Trudaine vers la rue des Jacobins dans le sens Sud Nord ;
- La desserte des cars scolaires se fera sur les mêmes arrêts que ceux des bus interurbains. Il n'est pas imposé par la Région une dépose sur la place Delille même, mais celle-ci doit être desservie. Le maintien de leur circulation nord/sud est essentiel sur Delille ;
- Des arrêts de bus sont à privilégier à proximité de Delille, notamment maintien de la correspondance avec la ligne A. Il est demandé d'étudier le positionnement des arrêts de bus hors de la place Delille, à préférer côté nord de la place en connexion avec le tramway pour laisser la partie sud avec les 3 façades vues sur Delille. Attention néanmoins aux masques visuels sous le porche sur la Caisse d'Epargne ;
- La place Delille est caractérisée par la desserte de cars touristiques. La circulation des cars de tourisme autour de la place Delille se fera sur les « voies » circulées par les bus T2C (mutualisation des voies). Par ailleurs, la dépose des cars de tourisme à proximité de la place Delille est acceptée. Le stationnement longue durée (voir paragraphe précédent § « La réorganisation du plan de circulation et de la stratégie de stationnement ») est reporté hors du périmètre d'étude. Ainsi, plusieurs options de dépose des touristes devront être étudiées et feront l'objet de différents scénarii d'aménagement de la part du MOE/MUE.

#### Mobiliers

- Proposer un aménagement qui permette de faire obstacle aux voitures béliers. A ce titre, les bordures de voirie, les plantations, les mobiliers et la conception des parcours et lieux de rencontre sont autant d'éléments à valoriser ;
- Limiter l'encombrement des trottoirs et privilégier une disposition du mobilier urbain ne faisant pas obstacle au cheminement des piétons.
- Réimplanter la station C.Vélo existante (secteur Delille).

#### Gestion des déchets

- Difficultés de gestion de la collecte des déchets sur place la Delille et son impasse, Salford et le boulevard Trudaine, car il n'y a pas de gestion des bacs par les copropriétés (cannibalisation de l'espace public par le mobilier de collecte). Ces dysfonctionnements engendrent de nombreuses

nuisances telles qu'un encombrement des trottoirs avec gêne à la circulation piétonne et PMR, des dépôts sauvages, une pollution visuelle, des odeurs, de la fouille dans les bacs, des feux de poubelles et toutes sortes d'autres incivilités.

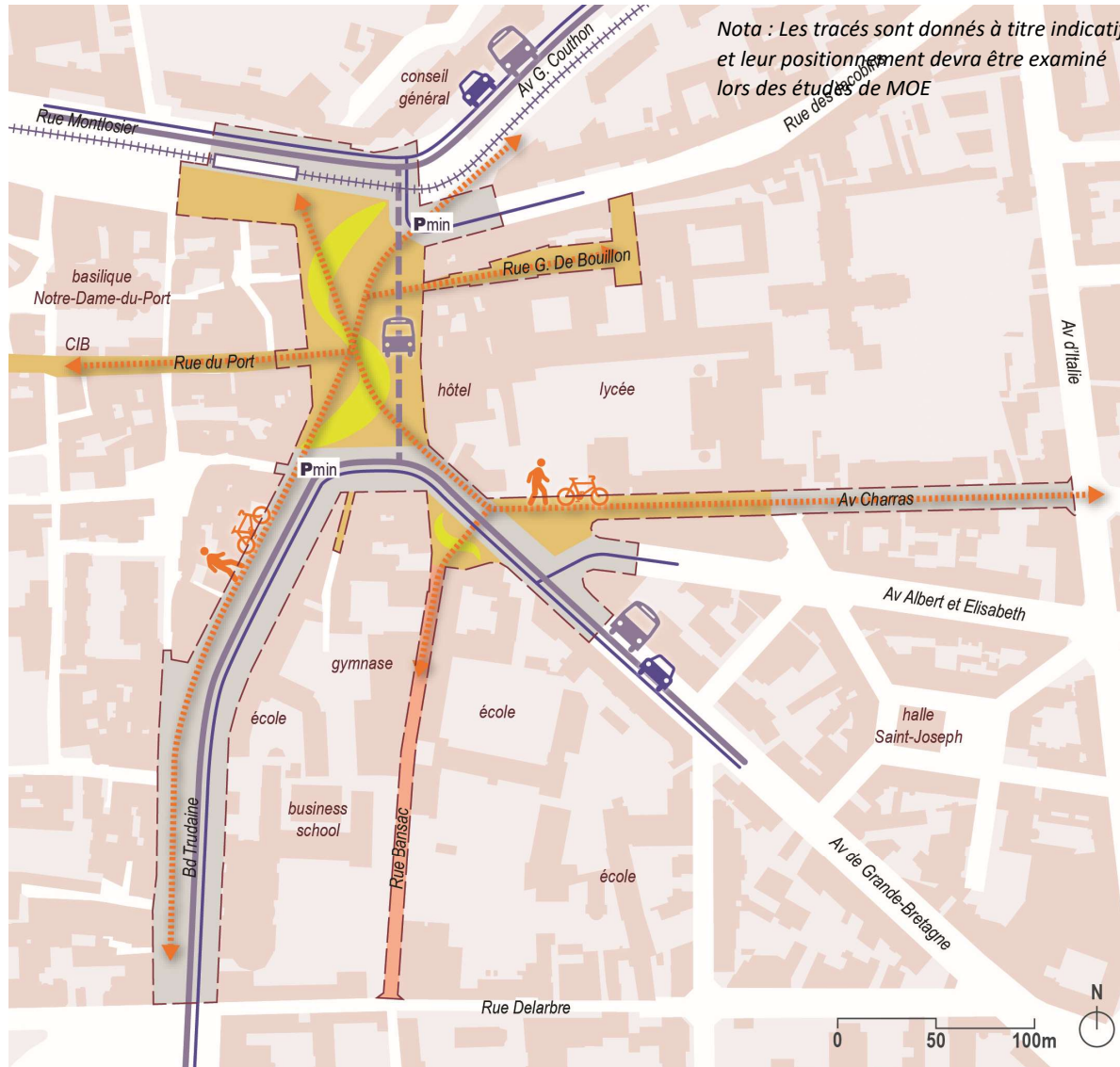
- Il s'agira d'étudier la mise en place de Mobilier Urbain de Collecte adapté à tous ces constats tel que des containers enterrés en tenant compte des contraintes archéologiques. Ces aménagements devront intégrer les préconisations suivantes sur les implantations :
  - o Pas devant les Monuments Historiques
  - o Pas dans les angles des carrefours
  - o Mettre les conteneurs plutôt dans les alignements de voirie.
- Ces dispositifs devront avoir pour objectif d'améliorer et intégrer au mieux la gestion globale des déchets ainsi que de favoriser un environnement urbain plus agréable.

### Variables

- Options de dépose des touristes à proximité de la place Delille
- Options de desserte de la place Delille (arrêt de bus) à proximité de la place Delille
- Modification des sens de circulation à l'étude (Montlosier)
- Type d'insertion des cycles en traversée nord-sud de Delille
- Option de box sécurisés pour les vélos, s'il n'est pas intégré par ailleurs dans le bâti limitrophe.



Pistes programmatiques en plan



Exemples d'ambiance recherchée

- Périimètre
- Réduction de la place de la voiture au profit des modes actifs
- Des places piétonnisées avec maintien des accès riverains, livraisons, entretien, collecte de déchets, secours et police
- Continuités et enlancement des parcours piétons avec sécurisation des traversées des voies circulées
- Création d'espaces de respiration dans le parcours
- Aménagement de la rue de Banson en rue piétonne à hauteur d'enfants
- Prise en compte du schéma de circulation projeté VL
- Les circulations des bus nord/sud et est/ouest maintenues
- Pmin Installation de zones de déposer-minute

**LA PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DE LA CONCERTATION DANS  
L'ELABORATION DU PROGRAMME**

- En finir avec la fonction "rond-point" et diminuer la densité de circulation en créant un aménagement de la structure viaire qui donne lieu à des perspectives claires pour s'orienter et en hiérarchisant les différentes voies automobiles.
- Créer un "cheminement naturel et intuitif" allant de la gare vers les places puis remontant vers la place d'Espagne ou la rue du Port > travailler la diagonale et faire de la place Delille une respiration dans le parcours.
- Revoir la cohérence des passages piétons en fonction des traversées naturelles et régler la durée et la coordination des feux tricolores. Éclairer les cheminements piétons et améliorer la signalétique au sol et en hauteur
- Examiner l'emplacement des arrêts de bus et leur accès pour améliorer la visibilité d'ensemble et les traversées.
- Optimiser et sécuriser les accès aux écoles, notamment l'école Jules Ferry en retravaillant la simplicité des cheminements mais aussi le parvis. Sécuriser les terrasses boulevard Trudaine et les voies et trottoirs place Salford.
- Laisser plus de place aux modes doux, aux piétons et aux vélos et penser des aménagements adéquats avec le développement des transports en commun. Exemples, développer une voie pour les piétons et les vélos entre le jardin Lecoq et la place Delille, entre la gare ferroviaire et l'arrêt de tramway. Poursuivre les jonctions entre pistes cyclables.
- Améliorer le stationnement : permettre le turn over, le dépose minute devant le tabac Delille, la pharmacie Ducher, carrefour city, à proximité de l'hôtel Vialatte, devant les écoles ou encore créer des places dédiées. Revoir l'aménagement du stationnement boulevard Trudaine, réaménager le parking de Salford.



**61% désignent la densité de circulation comme étant le problème majeur**

**49% se sentent en insécurité à pied ou à vélo**

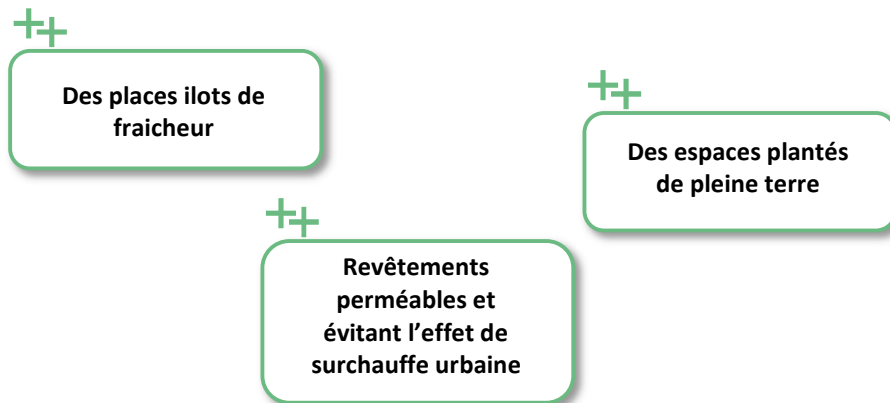
## VALORISER

PAR LA DESIMPERMEABILISATION, LA VEGETALISATION ET LA MISE EN VALEUR DE LA PRESENCE DE L'EAU

### Généralités

**La place Delille a vocation à devenir la première grande place végétale de la ville de Clermont-Ferrand. Dans cet objectif, le projet fera donc la part belle aux arbres, aux espaces plantés, aux revêtements perméables et à l'eau ; avec une végétalisation importante du secteur qui doit rester la priorité numéro une dans la conception des espaces publics.**

Le site présente des atouts pour l'aménagement d'un espace adapté aux changements climatiques, avec notamment la présence de l'eau avec la fontaine Durenne inscrite aux Monuments Historiques et la fontaine de la Flèche, ainsi qu'une masse végétale arborée en place importante (mail, alignements). En revanche, ils sont mis à mal par la présence quasi exclusive de bitume, avec un sol imperméabilisé à plus de 90%, n'offrant ainsi que peu de qualité environnementale et renforçant l'effet d'îlot de chaleur urbain avec une température de +3°C sur le secteur en été. Demain, le projet d'aménagement mettra en exergue les nouvelles opportunités de végétalisation, d'amélioration du confort d'été et de gestion alternative des eaux, liées notamment à la réduction de la place de la voiture sur le périmètre.



## Principes retenus

### Matériaux

- Explorer des pistes multiples permettant de réduire l'imperméabilisation du secteur (utilisation de revêtements perméables, création d'espaces de pleine terre, végétalisation des pieds d'arbres, réduction des emprises de chaussées...).
- Privilégier le choix de revêtements à albédo élevé afin de pallier les effets de surchauffe urbaine lorsque c'est compatible avec l'usage du lieu et les contraintes techniques et patrimoniales.
- Tenir compte de la topographie en pente du secteur dans le choix des revêtements afin de garantir leur pérennité.

### Végétaux

- Aménager un PARC urbain, en transformant la place Delille en première place végétale de la butte de Clermont-Ferrand, avec une strate arborée densifiée.
- Conserver la strate arborée existante, lorsque le diagnostic phytosanitaire le permet, afin d'ombrager largement les espaces publics, et la pérenniser par une attention forte portée aux systèmes racinaires et fosses correctement dimensionnées.
- Conserver le nivellement existant autour des collets des arbres existants afin de garantir leur pérennité.
- Etudier la possibilité de renforcer l'ombrage par la plantation d'arbres tiges sur le parcours entre la place Delille et la gare routière.
- Renforcer la trame végétale et aménager une trame verte continue reliant la place Delille jusqu'au jardin Lecoq.
- Composer de larges espaces végétalisés par la diversification des strates végétales (strate basse, strate arbustive, strate arborée).
- Maintenir une bonne visibilité au sein de l'espace public, ne pas créer de masques par la végétation.
- Choisir des espèces adaptées au contexte local et nécessitant peu d'entretien.
- Apporter une attention particulière à la pérennité des végétaux au regard des usages (piétons, entretien des espaces et produits d'entretien associés, intempéries...)

**Place de l'eau**

- Valoriser la fontaine Durenne et la fontaine de la Flèche, et plus largement la place de l'eau, afin de constituer un lieu de rafraîchissement lors de la période estivale.
- Installer un accès à l'eau potable par l'installation d'une fontaine à bouton poussoir ou à manivelle permettant de répondre aux enjeux de bien-être en ville lors des épisodes de chaleur.

**Variables**

- Travaux sur les réseaux lorsque nécessaire afin de maintenir de bonnes conditions pour l'implantation d'arbres.
- Des propositions de nivellement pourront être faites. Elles respecteront les seuils et les niveaux des collets des arbres existants.
- Dispositifs complémentaires autour de l'eau dans l'espace public (fontaines sèches, brumisation...) s'ils apportent une plus-value aux usages et au confort de l'espace public sans toutefois qu'ils n'impactent l'ambition première de créer une place végétale.





*LA PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DE LA CONCERTATION DANS  
L'ELABORATION DU PROGRAMME*

- Développer une approche globale entre les diverses polarités du centre-ville et du périmètre notamment travailler la complémentarité des lieux de détente.
- Prioriser l'idée d'une place verte, d'un îlot de fraîcheur en profitant de la fontaine et des arbres existant et en plantant d'autres types de végétation (approche paysagère qui crée de la cohérence entre les deux places mais aussi avec toutes les rues adjacentes.
- Mettre en place des aménagements pour se reposer, s'approprier les lieux, jouer avec des zones aux vocations diverses, intégrer la place d'Espagne, la place Salford, comme lieux de détente. L'idée est d'ajouter de l'herbe et des transats, des bancs, des gradins.

**67% souhaitent une ambiance naturelle et végétale**

**55% pensent que les arbres sont une des principales qualités du lieu**

**51% apprécient leur emplacement dans la ville**



J'aimerais bien m'installer sur la place, mais les bancs sont toujours pris et il n'y a pas de jeux pour les petits.



Tu as raison ! Pour profiter d'une ambiance tranquille et fraîche, il n'y a pas beaucoup de végétation dans le centre-ville.

## VALORISER

### PAR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LOCAL ET L'ACCUEIL TOURISTIQUE

#### Généralités

**La qualification des patrimoines urbains et le développement de l'activité touristique favoriseront les flux et sécuriseront les chiffres d'affaires des commerces ainsi que la diversification et une montée en gamme de l'offre commerciale.**

L'accueil touristique permettra de focaliser les flux des visiteurs extérieurs puis assurera leur diffusion vers les quartiers touristiques actuels ou en devenir (la basilique Notre-Dame du Port, quartier de la gare, cœur historique de la ville...). La Place Delille et ses rues alentour faisant partie du circuit touristique le « parcours du Port », cette mise en valeur patrimoniale n'en est que plus pertinente. Les outils (signalétiques, numériques...) et les actions de médiation accompagnée (visites avec guides conférenciers...) utiles aux touristes se destineront aussi aux usagers de proximité (résidents, établissements scolaires...). Au cœur du dispositif urbain d'aménagement de la place Delille, la création d'un « parvis touristique », sans installations lourdes ou couvertes, permettra d'intégrer les besoins des visiteurs de la ville (qu'ils soient résidents ou extérieurs au territoire). Ce parvis apportera des services (confort, mobilier, ombrage, espace de regroupement...) et informations (intégration de la signalétique Pays d'Art et d'Histoire : textes, iconographies, cartographie) au sein du mobilier de la place, mais sans imposer des structures dédiées trop importantes (totems, panneaux d'information...).



Cohérence avec la labélisation Pays d'Art et d'Histoire



Des monuments sur l'espace public intégrés et mis en valeur dans un espace public piétonnisé



Aménagement prescriptif des façades et des terrasses des commerces (charte des terrasses et campagne obligatoire de ravalement de façade)

## Principes retenus

### Tourisme

- Définir une entrée du centre historique de la butte de Clermont-Ferrand, parvis accueillant pour les arrivants depuis la gare ferroviaire.
- Mettre en valeur l'axe historique via la rue du Port et le porche de la rue Godefroy de Bouillon, en installant une continuité lisible à travers la place Delille.
- La signalétique d'interprétation sera incluse dans celle réalisée au sein de la démarche Pays d'Art et d'Histoire portée par la Métropole.
- Intégration aux outils de médiation mobiles et digitaux de la ville : identification des points d'intérêt et des circuits... qui sont proposés au sein des applications mobiles.

### Patrimoine bâti

- Révéler dans l'aménagements des espaces publics les éléments de patrimoine bâti et grands paysages (perspectives, ouvertures visuelles, composition de l'espace public, végétalisation, aménagement des pieds d'immeubles, gestion des seuils...).
- Révéler dans l'aménagement la vue sur les grands paysages.
- Mettre en valeur les façades par l'aménagement des pieds d'immeubles et le traitement qualitatif des devantures commerciales (charte des terrasses à respecter). Ne pas travailler uniquement sur l'horizontalité mais également sur la verticalité des espaces (façades).
- Qualifier les articulations entre espace privé et espace public.
- Mettre en résonance des éléments de modernité (mobilier urbain, place de l'art...) avec les éléments de patrimoine existants.

### Monuments

- Valoriser les monuments présents dans l'espace public en les inscrivant au cœur d'espaces piétonnisés : Fontaine Durenne (y compris réfection), Fontaine de la Flèche, Monument aux Morts 1914-1918 et Monument aux Morts 1952-1962.
- Déployer une démarche d'attractivité et d'animation de l'espace public autour des éléments d'interprétation du patrimoine : les éléments d'identification et d'interprétation des patrimoines pourraient être mieux identifiés par les usagers s'ils sont spécifiquement mis en valeur par les



## Maîtrise d'Œuvre des places Delille & Salford et leurs abords / Programme « Infra » et programme « Usages »

aménagements urbains ou par les activités diverses (culturelles, commerciales, touristiques...) qui se dérouleront sur les places.

### Matériaux et mobiliers

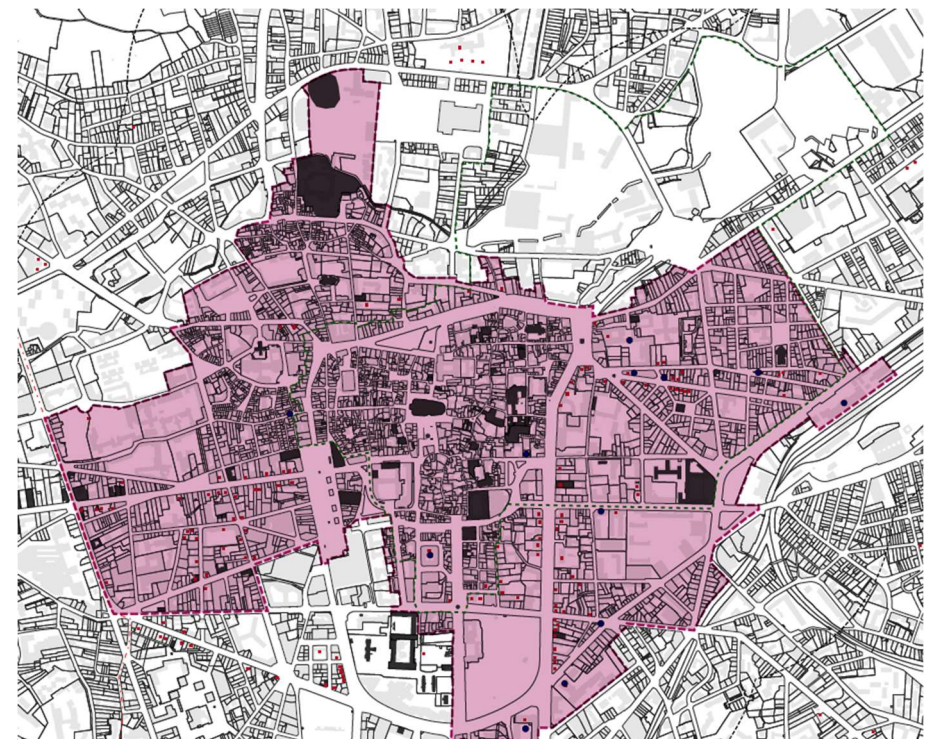
- Réutiliser le vocabulaire et l'identité de l'aménagement de l'avenue Charras, différent de celui de la butte historique de Clermont-Ferrand et pas forcément en lien avec Notre-Dame-du-Port.
- Composer des aménagements avec des matériaux de qualité.
- Apporter une attention particulière aux revêtements des chaussées et trottoirs, notamment pour assurer un entretien aisé et la pérennité des aménagements.
- Renouveler et harmoniser les éléments de mobilier urbain (gamme, matérialité, couleurs et finitions). Le mobilier, y compris les éléments d'éclairage, doit être identique à ce qui se fait sur la ville de Clermont-Ferrand.
- Une attention particulière sera portée aux émergences sur l'espace public, dans l'objectif d'une mise en valeur des perspectives, des rues, des façades...
- Prendre en compte le fait que le site est intégré dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) dont le règlement est en cours de définition.

### Variables

- L'animation et la visite du chantier des fouilles archéologiques, comme du chantier de restauration de la fontaine Durenne, pourront être des instruments de communication actifs durant les travaux.
- Evocation pérenne des fouilles et des découvertes archéologiques. De nombreuses solutions existent et sont utilisées : crypte archéologique, tracé au sol d'anciennes fondations (de monuments, de fortifications...), trame végétale évoquant des volumes urbains anciens, panneaux d'interprétation (au-delà de la signalétique) ...
- La technique de restauration de la fontaine Durenne : travail à mener de concert avec les techniciens Ville et Métropole et dans le respect des prescriptions de la DRAC (et plus précisément du chargé des Monuments Historiques (CRMH)...) ...
- Des propositions alternatives de mobilier urbain et d'éclairage, tout comme

le maintien de l'existant, peuvent être étudiés, s'ils restent pertinents avec le projet proposé.

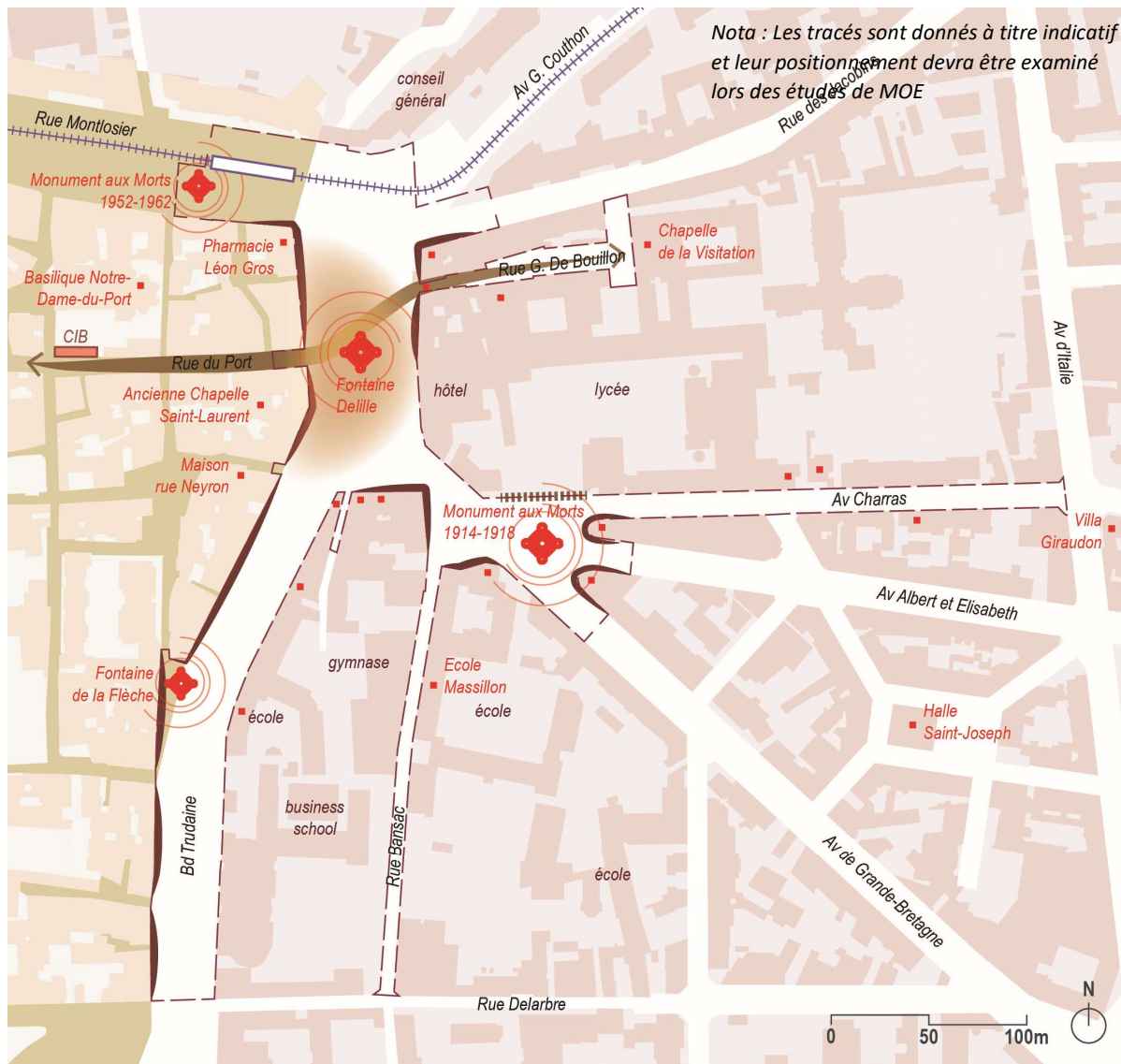
- Choix des matériaux : proposition de matériaux de qualité en adéquation avec le patrimoine et les prérogatives de l'ABF ainsi que le SPR dont le périmètre, validé, est présenté ci-après et dont les étapes dont les suivantes :
  - ✓ Présentation du dossier en CNPA : avril/mai 2023
  - ✓ Enquête publique : mai/juin 2023
  - ✓ Lancement de l'étude pour la réalisation d'un PVAP (outil de gestion) : septembre/octobre 2023.











Périmètre du SPR



Pistes programmatiques en plan



Exemples d'ambiance recherchée

-  Périimètre
-  Définition d'une entrée du centre historique de Clermont
-  Traversée de la place et mise en valeur de l'axe historique via la rue du Port et le porche de la rue Godefroy de Bouillon
-  Valorisation des monuments dans l'espace public : Fontaine Delille (y compris réfection), Fontaine de la Flèche, Monument aux Morts 1914-1918, Monument aux Morts 1952-1962
-  Démarche d'attractivité et d'animation de l'espace public autour des éléments d'interprétation du patrimoine
-  Élément de patrimoine bâti à révéler
-  Mise en valeur des façades par l'aménagement des pieds d'immeubles et le traitement des devantures commerciales
-  Traitement qualitatif de l'articulation entre la place Salford et la cour du lycée de Godefroy de Bouillon

*LA PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DE LA CONCERTATION DANS  
L'ELABORATION DU PROGRAMME*

- Inclure le patrimoine dans une démarche d'attractivité impactant aussi la fonction économique et touristique. S'appuyer sur les patrimoines pour valoriser les places et développer des supports d'accueil confortables (confort, public scolaire, pique-nique... mais aussi lors de visites accompagnées : bancs, toilettes, commerces de souvenirs, achat de plans touristiques de la ville, cafés agréables).
- Ajouter des totems pour raconter l'histoire des places de certains bâtiments. Ajouter des informations interactives.
- Déployer de la créativité, de la couleur pour mettre en valeur les témoignages du passé, la mémoire collective, l'identité locale, mise en récit des traces du passé, éclairer la fontaine, mise en lumière artistique.

*55% apprécient le  
patrimoine*

*28% pensent qu'il faudrait  
valoriser le patrimoine*



## DYNAMISER

### PAR LA MIXITE DES USAGES ET LE SOUTIEN DU COMMERCE

#### Généralités

**Les aménagements proposés dans le cadre de la requalification des espaces publics tiendront compte de la diversité des usagers présents sur le secteur, dans l'objectif de continuer à accueillir tous les publics.**

La nouvelle répartition des parts modales sur le secteur permettra d'offrir de plus larges espaces piétons. Bien que l'objectif de végétalisation doive rester prioritaire, la composition des espaces permettra de développer des usages et des pratiques complémentaires pour garder un secteur vivant et animé au fil des journées : espaces de pause, de repos, terrasses de cafés, commerces... La question du genre et de l'intergénérationnel devra être au cœur de la conception, dans le but de créer un espace attractif pour tous et ainsi favoriser la mixité.



**Un secteur pour continuer à accueillir tous les publics (y compris personnes en errance et précarité)**



**Aménagement prescriptif des terrasses des commerces (charte des terrasses)**



**Des mobiliers urbains spécifiques pour tous**

## Principes retenus

### Mixité

- Concevoir des espaces publics non genrés et sécurisés qui répondent à la pratique et aux envies de tous, sans prise en compte de codes comportementaux sexués.
- Aménager des espaces qui invitent à une libre appropriation par les usagers, toutes générations confondues.
- Déployer des mobiliers urbains pour tous par la diversification des assises, l'installation de mobilier ludique et facilement appropriable (à l'exclusion de mobilier ludiques spécifiques nécessitant la mise en œuvre d'un sol spécifique minimisant les surfaces végétalisées) ...
- Les éléments construits, fermés ou couverts, ne sont pas adaptés sur le secteur. Les éléments de type kiosques, pergolas ou autres éléments construits sont à proscrire (hormis pergolas végétalisées).

### Commerces

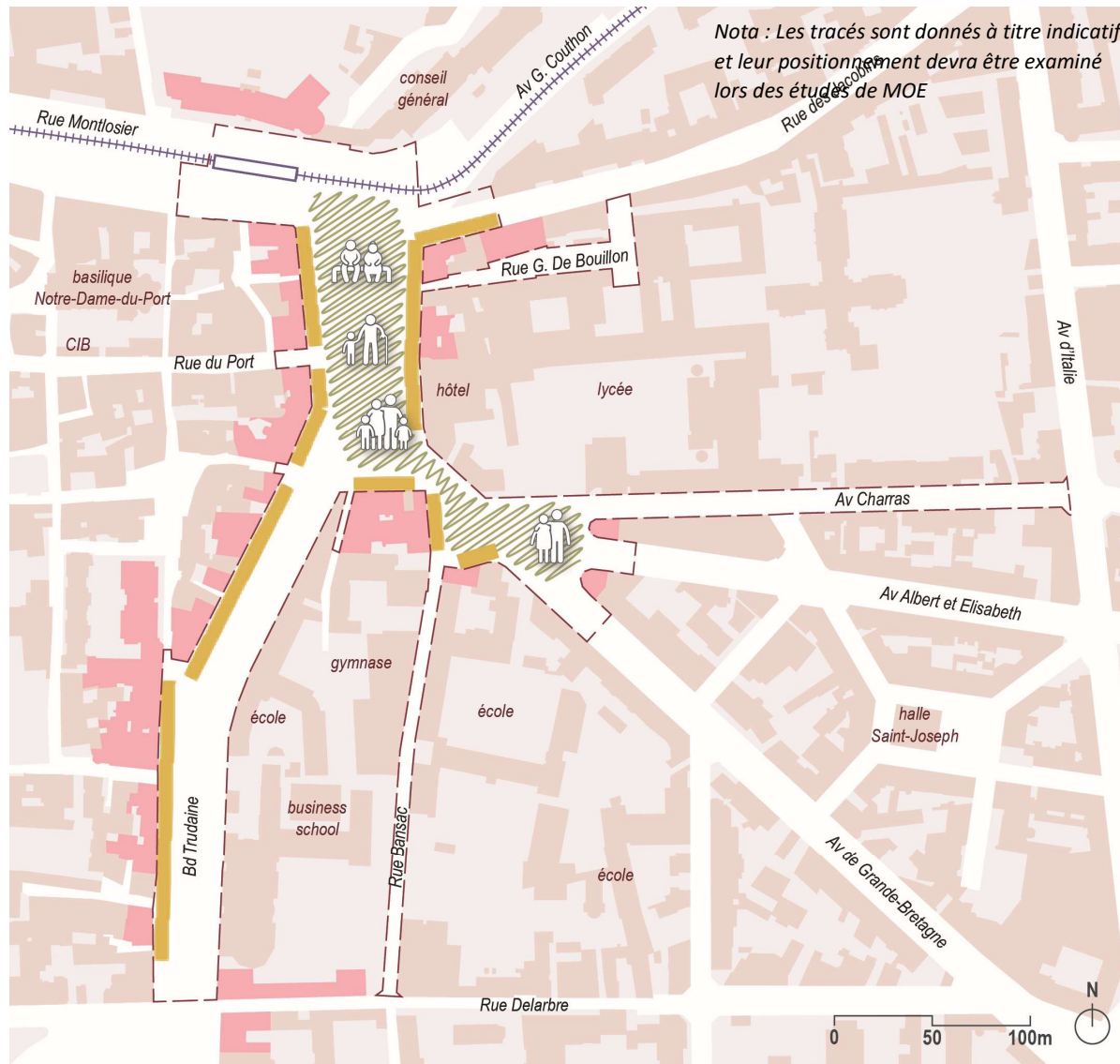
- Proposer une animation de l'espace public par le déploiement d'espaces de terrasses en lien avec les commerces, tout en veillant aux conflits d'usages avec les circulations piétonnes.
- Privilégier une installation linéaire des terrasses le long des façades commerciales.  
Respecter les prescriptions d'aménagement des terrasses des commerces (charte des terrasses) : traitement des sols, mobilier terrasse, enseigne, pancartes... A noter que la futur charte des terrasses interdira les constructions sur le domaine public, les tonnelles etc...

### Variables

- Du mobilier temporaire dans le cadre de la mise en œuvre d'urbanisme transitoire pourrait être mis en place et seront définis avec le collectif et l'Assistant à Maîtrise d'Usage.



Pistes programmatiques en plan



Exemples d'ambiance recherchée





**LA PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DE LA CONCERTATION DANS  
L'ELABORATION DU PROGRAMME**

- Favoriser la cohabitation des publics avec des aménagements dédiés et du mobilier urbain pour tous. Renforcer la place des femmes et des enfants. Rendre la place confortable pour les jeunes qui y déjeunent chaque jour et qui y passent globalement beaucoup de temps.
- Favoriser la déambulation pour s'approprier le lieu, en faire autre chose qu'un lieu de passage. Par exemple, installer des terrasses à l'abris des arbres, développer les supports pour une ambiance agréable...
- Favoriser l'installation de commerces de bouche sur la place Delille et la rue du Port, veiller à proposer aussi des produits pour capter une clientèle qui consomme ailleurs.
- Faire un lien avec l'avenue de Grande Bretagne, mettre la halle Saint Joseph dans la boucle, faire des manifestations ponctuelles sur certaines thématiques.
- Inclure la place Delille comme une étape dans les événements culturels et ne pas l'exclure des parcours et des programmes existants. Penser à animer aussi la place Salford.



Plus de bancs et de tables, c'est ça qu'il nous faut !

Et pourquoi pas plus de terrasses de cafés ?

Il faudrait déjà que les femmes se sentent plus en sécurité, surtout en soirée.

**33% espèrent une ambiance animée avec des publics variés**

**43% pensent que les places manquent de mobilier pour se reposer**

**27% pensent que l'activité commerciale n'est pas assez valorisée**



### UN RENOUVEAU DANS LE MOBILIER ET L'ÉCLAIRAGE

#### Généralités

Afin de contribuer à une gestion simple du mobilier par le Maître d'Ouvrage et les gestionnaires de la voirie et des espaces publics, les mobiliers seront de préférence choisis dans les gammes existantes. Elles pourront être complétées de façon raisonnée et justifiée dans le cadre du projet d'ensemble.

Une attention particulière sera portée à la durabilité du mobilier et aux différents usagers. Pour les aînés, par exemple, des assises avec dossier seront proposées.

Le Maître d'Œuvre sera force de proposition, y compris sur la colorimétrie du mobilier, en lien avec le mobilier positionné sur les espaces publics de Clermont-Ferrand.

#### Principes retenus

Le Maître d'Œuvre proposera :

- Le mobilier d'agrément, notamment avec des assises.
- Le mobilier de sécurité : potelets, bornes et **barrières en minimisant au maximum ces derniers.**
- Le mobilier fonctionnel :
  - o Corbeille, notamment au niveau des arrêts de bus
  - o Arceaux vélo :
  - o Grille d'arbres : Des propositions alternatives sont à formuler autant que possible afin de faciliter l'entretien et d'accompagner les arbres de hautes tiges de strates végétales basses
  - o Signalisation horizontale et verticale : La signalisation horizontale et verticale sera refaite à neuf. Une signalisation verticale, existante ou temporaire, devra être maintenue en phase travaux
  - o Signalisation Lumineuse Tricolore : La SLT existante sera refaite à neuf sauf demande spécifique de la Maîtrise d'Ouvrage.
  - o Eclairage public : L'éclairage public sera refait à neuf. Une attention particulière sera portée à l'implantation des mâts d'éclairage, qui ne devront pas constituer un obstacle au cheminement des piétons. Le projet intégrera des propositions pour une mise en valeur du patrimoine et de l'ambiance nocturne. Il sera également fondé sur une approche en termes de prévention situationnelle pour atténuer le sentiment d'insécurité.

#### Variables

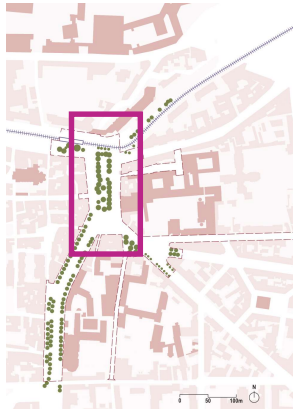
Des propositions seront formulées par le Maître d'Œuvre dans le choix du mobilier et pour répondre aux attentes des habitants.

#### LA PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DE LA CONCERTATION DANS L'ÉLABORATION DU PROGRAMME

- Mettre en valeur du patrimoine par la lumière est souhaité : La fontaine Durenne est par exemple insuffisamment mise en valeur,
- Travailler sur une ambiance lumineuse sobre, de qualité qui mette en exergue l'aménagement proposé : l'ambiance actuelle est jugée un peu "vieillot" et sa modernité pourrait être renforcée grâce à des apports artistiques et des mises en valeur de l'existant de façon plus moderne. Il ne s'agit pas d'installer du mobilier design sans rapport avec l'existant mais d'apporter une touche plus contemporaine.

4. Description des aménagements par secteur

LA PLACE DELILLE



Situation



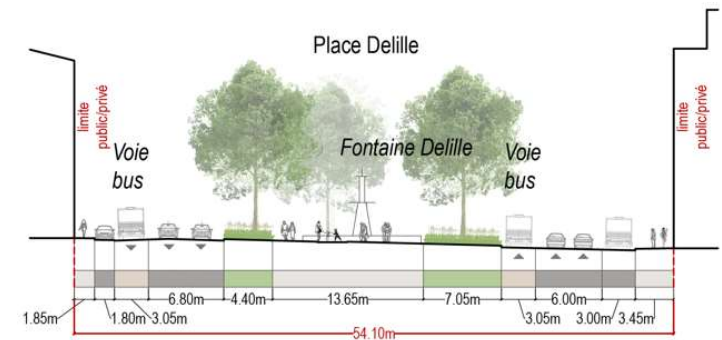
La Place Delille en son état actuel

ETAT DES LIEUX

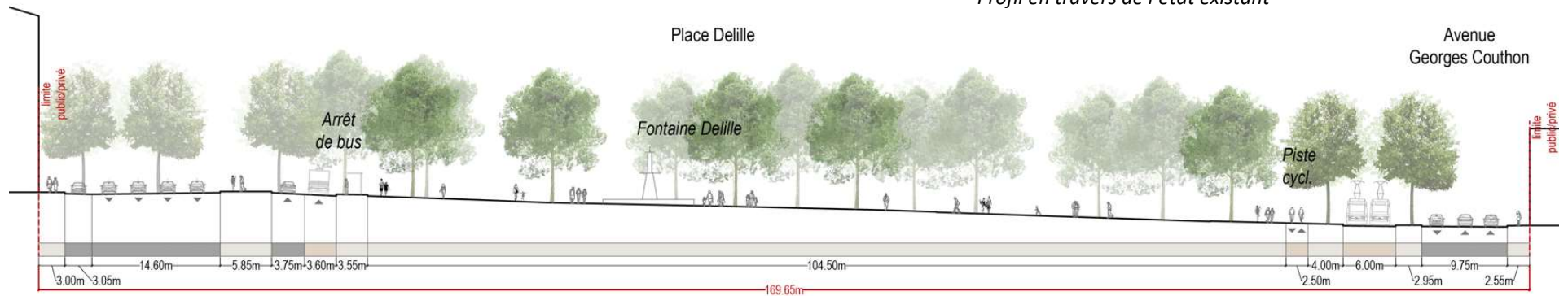
La place Delille est une place publique qui marque la porte d'entrée de la butte historique de Clermont-Ferrand. C'est un large espace ouvert (de dimensions 170x55m environ), qui accueille en son centre la Fontaine Durenne classée aux Monuments Historiques et sur ses pourtours une activité commerciale (commerces de proximité, bars restaurants, hôtel). Elle présente une strate constituée d'arbres de hautes tiges qui permet d'offrir des zones d'ombre au cœur de la place.

L'espace central de la place est aujourd'hui tenu à distance des façades commerciales du fait des larges emprises circulées situées tout autour qui mettent en exergue un « effet rond-point ».

La présence d'une ancienne station-service est avérée côté Nord de la place.



Profil en travers de l'état existant



Profil en long de l'état existant



## INTENTIONS D'AMENAGEMENT

Le projet d'aménagement de la place Delille permettra de **conforter son rôle parmi le réseau de places** à l'échelle du cœur historique de la ville. La place Delille constituera **la première place végétale** du centre-ville de Clermont-Ferrand, répondant aux enjeux du changement climatique. Son statut d'entrée au centre historique depuis la gare sera valorisé. Les espaces seront apaisés et les emprises destinées aux voitures seront fortement réduites, en faveur d'**une piétonnisation**. Ses richesses patrimoniales, bâties et végétales, seront mises en valeur. Largement ombragée et végétalisée, elle offrira des lieux de repos et de déambulation. Le **développement de commerces** contribuera à son animation. La place restera un lieu voué à accueillir **une forte mixité sociale et générationnelle**.

Exemples d'ambiance recherchée : une place végétale



## SPECIFICITES PROGRAMMATIQUES DU SECTEUR

### Mobilités

- Apaisement de la place : les voies existantes Est et Ouest ne seront plus circulées par les flux de transit exceptée la section à l'Est de l'avenue Georges Couthon à la rue des Jacobins
- Desserte de la place par les transports en commun :
  - o Dépose des cars touristiques et aménagements à étudier à proximité de la place ;
  - o Dépose des bus urbains / interurbains et cars scolaires à proximité de la place Delille (nord notamment, côté tramway, amorce Couthon et Jacobins ; et côté sud connecté à Trudaine) ;
  - o Maintien essentiel des circulations nord/sud pour les bus T2C et cars scolaires ;
  - o Voie circulées bus usage mutualisée entre les bus T2C / cars touristiques et cars scolaires ;
- Intégration de zones de dépose minute au nord et au sud de la place
- Intégration de zones de respiration
- Sécurisation des traversées piétonnes
- Intégration de stationnement vélos : arceaux et box sécurisé intégré dans l'espace public ou mieux encore au rez-de-chaussée d'un local commercial à proximité
- Amélioration de la station C.Vélo existante (déplacement, capacité, mise en valeur...)

### Végétaux et place de l'eau

- Composer une véritable place végétale avec des espaces ombragés en s'appuyant sur la trame arborée structurante existante tout en enrichissant la palette végétale par la densification de la strate arborée, le déploiement de strates basses, arbustives...
- Valoriser la place de l'eau en lien avec la présence de la fontaine Durenne qui constitue un lieu de rafraîchissement en période estivale.
- Préserver les arbres tiges existants.

### Tourisme et patrimoine

- Restauration de la fontaine Durenne et de son réservoir dans le cadre d'une étude et de mise en œuvre de travaux spécifiques, suivant les dispositions



## Maîtrise d'Œuvre des places Delille & Salford et leurs abords / Programme « Infra » et programme « Usages »

- particulières inhérentes à la conservation des Monuments Historiques.
- Intégrer les contraintes liées à la présence de vestiges archéologiques présents sur le site.
- Signalétique intégrée PAH (Pays d'Art et d'Histoire) pour : Fontaine Durenne, Pharmacie Gros, immeubles de rapport n°5, graffitis Space Invader, façade moderniste de l'hôtel Vialatte, immeuble XVIIIème entre Bd. Trudaine et Impasse Delille...).
- « Parvis touristique » : il s'agit d'intégrer aux aménagements de la place les besoins des clientèles touristiques en visite, en individuel ou groupe. Cette distinction se fait sans équipements dédiés lourds mais à travers un travail d'ambiance en continuation des aménagements de la place : traitement du sol, mobilier intégrant des informations spécifiques, ombrage, fontaine d'eau potable, panneaux d'informations touristiques (ville et quartier, avec plan et localisation des points d'intérêt, des circuits de visite...), zone de médiation pour les groupes (capacité d'accueil d'un groupe scolaire ou groupe constitué)...
- Mettre en valeur les façades et la Porte Godefroy de Bouillon : les deux terrasses construites du Zanzibar et du 1900 doivent être démontées et répondre à la charte qui sera mise en place.
- Intégrer, pour la signalétique d'interprétation, la réflexion menée à l'échelle de la Métropole.

### Usages et usagers

- Prendre en compte les personnes en précarité ou en errance dans les aménagements, dans le but de continuer à accueillir tous les publics et favoriser leur cohabitation.
- S'appuyer sur la présence de la Fontaine Durenne pour en faire un point d'animation au cœur de la place.
- Favoriser l'installation et la diversification des commerces autour de la place.
- Restituer un seul lieu pour les jeux de boules à implanter au mieux sur le site (place Delille ou place d'Espagne).

### Revêtements, matériaux et mobiliers

- Des assises nombreuses seront proposées pour répondre aux besoins des différents usagers et mieux les concilier : des assises avec dossier pour les aînés, des assises suffisamment nombreuses pour les usagers (les jeunes

des établissements scolaires à proximité, les habitants, les personnes en errance et en précarité, les touristes...)

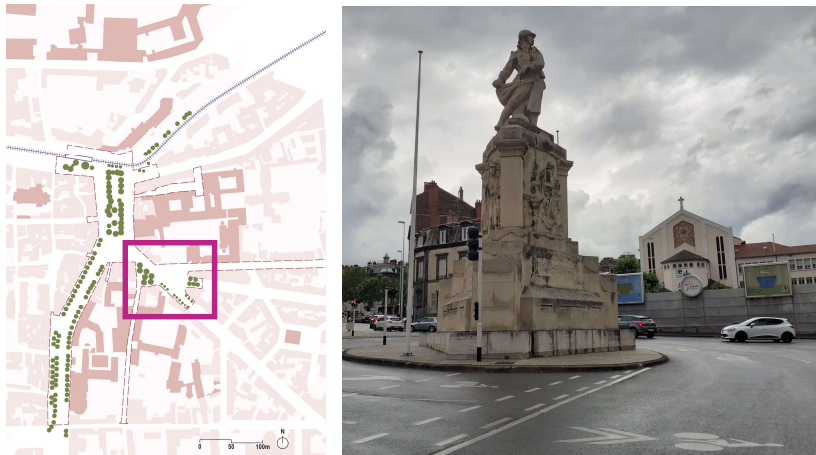
### Equipements

- Restituer un certain nombre d'équipements présents sur le site :
  - Borne qualité de l'air
  - Point d'eau potable
  - Toilettes publiques
  - Borne de dépôt de seringues usagées

### VARIABLES

- Type d'insertion des cycles en traversée nord-sud de Delille
- Le devenir du bâtiment situé 14 boulevard Trudaine.

## LA PLACE SALFORD



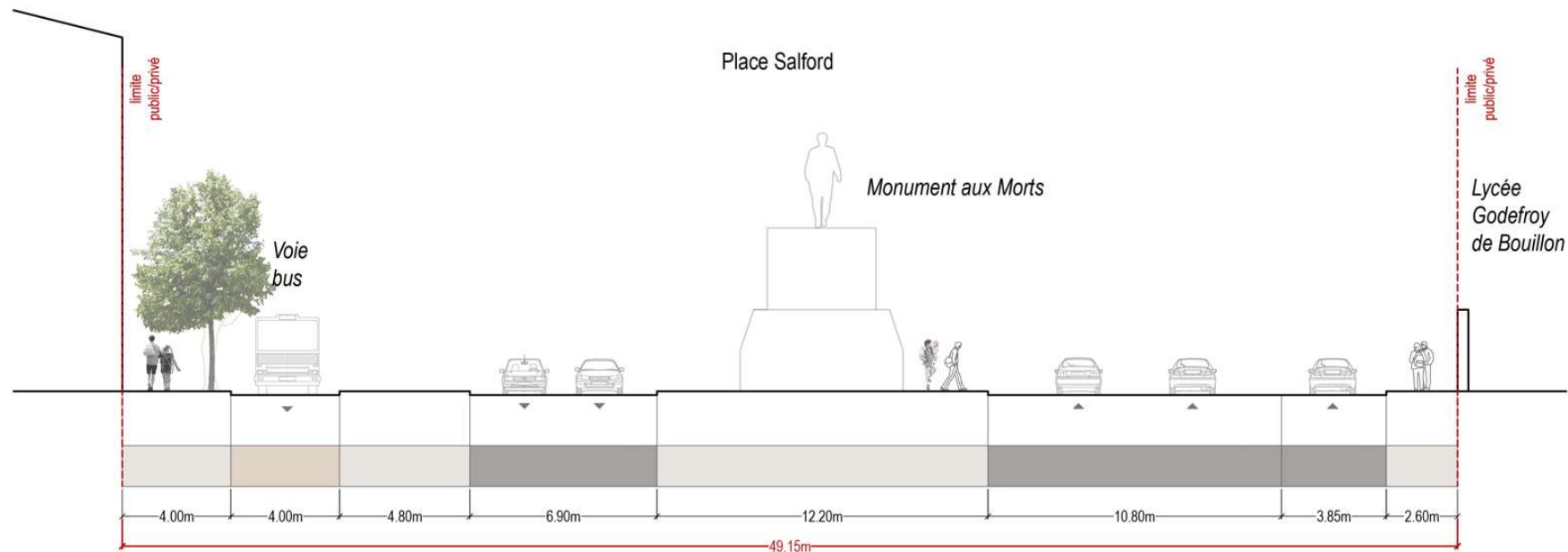
Situation

La Place Salford en son état actuel

## ETAT DES LIEUX

La place Salford connecte les trois avenues de Charras, d'Albert et Elisabeth et de Grande-Bretagne à la place Delille. Elle accueille en son centre le Monument aux Morts 1914-1918 classé aux Monuments Historiques ainsi que les commémorations qui lui sont liées.

L'espace public se scinde en deux espaces aux ambiances différentes : un premier espace composé de nombreuses voies circulées qui tournent autour du Monument aux Morts suivant un « effet rond-point » ; un second espace au caractère plus intimiste en lien avec la rue Bansac et planté d'arbres de hautes tiges.



Profil en travers de l'état existant

## INTENTIONS D'AMENAGEMENT

Le projet d'aménagement de la place Salford permettra de révéler les atouts de cet espace en valorisant notamment les éléments patrimoniaux. La place Salford composera **un véritable parvis**, renforçant la liaison vers la gare routière et faisant le lien avec la place Delille. Les circulations seront réorganisées afin de **supprimer l'effet rond-point et redonner une place confortable pour tous les modes**, dont les modes actifs et les transports en commun. La place offrira **des espaces de détente** qui profiteront notamment aux lycéens et aux commerces présents sur la place. L'aménagement, davantage dédié aux piétons, sera facilitateur pour l'organisation des commémorations.

### Exemples d'ambiance recherchée : un parvis piéton



## SPECIFICITES PROGRAMMATIQUES DU SECTEUR

### Mobilités

- Intégration d'un possible arrêt de bus / cars scolaires
- Intégration des cycles
- Effacer l'effet rond-point pour une remise en valeur du Monument aux Morts et renforcer la liaison piétonne entre la Place Delille et Salford et la gare ferroviaire par la piétonnisation de l'espace entre le Monument aux Morts et le lycée Godefroy de Bouillon.
- Le fonctionnement et les besoins de l'auto-école doivent être pris en compte, tout comme les besoins des commerces et des établissements scolaires.
- Intégration du dépose minute au plus proche des stationnements minute actuels (tabac, superette...)

### Végétaux et place de l'eau

- Renforcer la continuité végétale depuis la place Delille vers la place Salford, le long du lycée Godefroy de Bouillon, par l'aménagement d'un parvis ombragé par des arbres.
- Préserver les arbres tiges existants.

### Tourisme et patrimoine

- Porter une attention particulière au traitement de l'articulation entre la place Salford et la cour du lycée Godefroy de Bouillon pour permettre une valorisation de la façade du lycée. A noter que la modification de la façade avec mur et ferronnerie, proposée par l'ABF, sous maîtrise d'ouvrage privée est hors du présent marché.
- Conserver et mettre en valeur la perspective sur le Monument aux Morts depuis l'avenue Albert Elisabeth.
- Mise en place d'une signalétique intégrée PAH (Pays d'Art et d'Histoire) pour le Monument aux Morts, La Poste, la Chapelle du lycée Godefroy de Bouillon et le quartier de la Gare.

### Usages et usagers

- Concevoir un espace public qui permette la bonne organisation des cérémonies d'hommage autour du Monument aux Morts.
- Suppression du parking de la place Salford et réaménagement en une

## Maîtrise d'Œuvre des places Delille & Salford et leurs abords / Programme « Infra » et programme « Usages »

nouvelle placette conviviale.

- Prévoir des espaces de pause pour les lycéens avec le dessin d'un nouveau parvis piéton pour le lycée Godefroy de Bouillon.

### **Revêtements, matériaux et mobiliers**

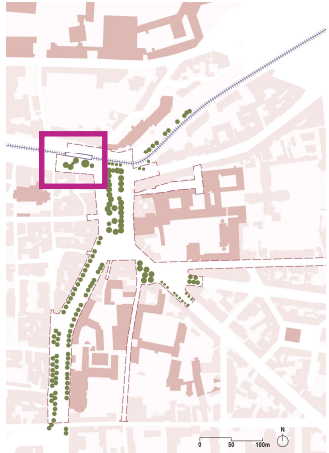
- L'aménagement permettra en terme de sécurité de répondre au risque des voitures béliers avec l'implantation de mobilier anti véhicule bélier.
- Des assises nombreuses seront proposées pour répondre aux besoins des différents usagers et mieux les concilier : des assises avec dossier pour les aînés, des assises suffisamment nombreuses pour les usagers (les jeunes des établissements scolaires à proximité, les habitants, les personnes en errance et en précarité, les touristes...)

### **VARIABLES**

- Le déplacement pour mise en valeur de la stèle mise en place pour la commémoration sur le Monument aux Morts.



LA PLACE D'ESPAGNE



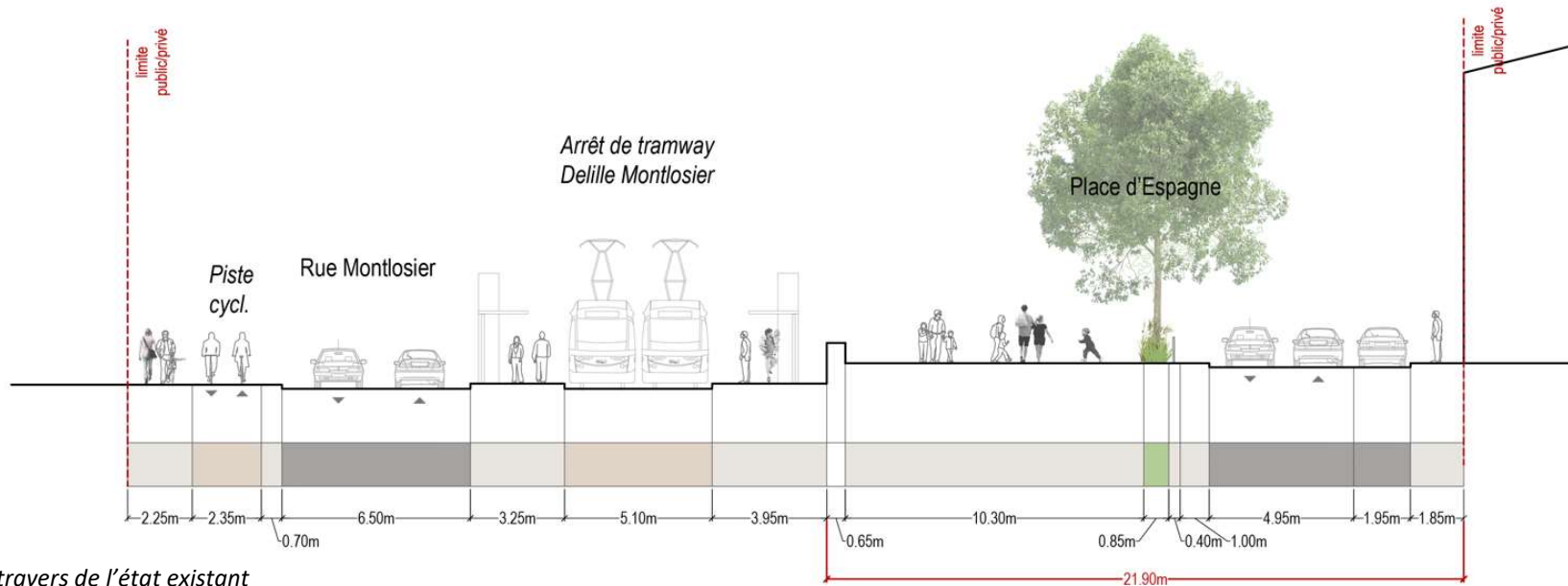
Situation

La Place d'Espagne en son état actuel

ETAT DES LIEUX

La place d'Espagne se situe au droit de l'arrêt de tramway Delille Montlosier de la ligne A. Elle marque la rotule entre le large espace ouvert et à niveau de la place Delille et l'épaisseur d'espaces publics des anciens remparts de la ville situés en surplomb de la rue Montlosier en direction de la place de la Poterne.

L'espace public est composé sur sa partie sud d'une voie double-sens avec des places de stationnement longitudinales au sud et un trottoir de part et d'autre ; et sur sa partie nord d'une esplanade piétonne en contre-haut de la station de tramway ponctuée de quelques arbres tiges. Elle accueille en son sein le Monument aux Morts 1952-1962 et les commémorations qui lui sont liées.



Profil en travers de l'état existant

## INTENTIONS D'AMENAGEMENT

La place d'Espagne est actuellement fortement déconnectée de la rue Montlosier et de l'arrêt de tramway du fait du nivellement du secteur. **Le projet de requalification portera une forte attention à la gestion du nivellement et permettra ainsi d'ouvrir la place d'Espagne et de la reconnecter aux espaces publics connexes.** Son accroche avec la place Delille sera mise en valeur et simplifiera la lisibilité entre l'arrêt de tramway et la place Delille. L'aménagement, davantage dédié aux piétons du fait de la piétonnisation sur l'ensemble de sa largeur, sera facilitateur pour l'organisation des commémorations.

Exemples d'ambiance recherchée : une place ouverte



## SPECIFICITES PROGRAMMATIQUES DU SECTEUR

### Mobilités

- S'inscrire dans la continuité de la piétonnisation de la butte du centre historique de Clermont-Ferrand (y compris prolongement de la rue Claussmann et Place d'Espagne) ;
- Travailler le nivellement afin d'ouvrir visuellement la place Delille sur l'arrêt de tramway et la rue Montlosier avec la mise en place d'une rampe PMR.

### Végétaux et place de l'eau

- Préserver les arbres tiges existants et renforcer la strate arborée afin d'ombrager plus largement l'espace.

### Tourisme et patrimoine

- Signalétique intégrée Pays d'Art et d'Histoire (PAH) pour : la trace des remparts, les monuments urbains (monument aux harkis...), la proximité et l'accès à la basilique Notre-Dame du Port et au centre d'interprétation, le paysage vers le Puy de Chanturgue.

### Usages et usagers

- Concevoir un espace public qui permette la bonne organisation des cérémonies d'hommage autour du Monument aux Morts.
- Restituer un seul lieu pour les jeux de boules à implanter au mieux sur le site (place Delille ou place d'Espagne).

### Revêtements, matériaux et mobiliers

- Installer des assises sur la place offrant un lieu d'attente pour les utilisateurs du tramway et un lieu de repos à l'ombre des arbres.

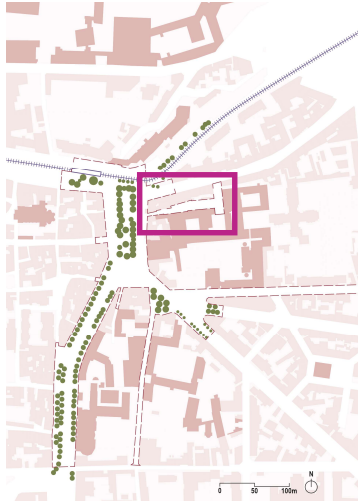
### Equipements

- Espace de canisette à restituer.
- Réseau HTA existant à approfondir et dévoyer si nécessaire en fonction de la modification du nivellement

## VARIABLES

- Armoires Telecom à déplacer pour une meilleure fluidité dans les usages.

## LA RUE GODEFROY DE BOUILLON



Situation

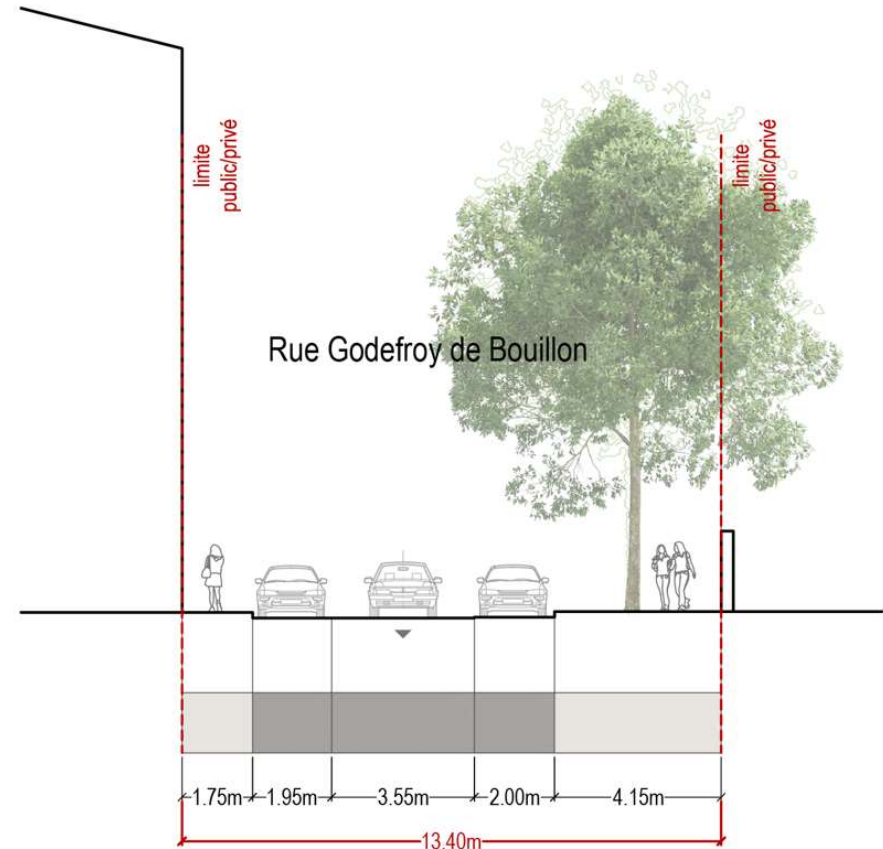
La rue Godefroy de Bouillon en son état actuel

### ETAT DES LIEUX

La rue Godefroy de Bouillon, d'une longueur de 150m environ, connecte la place Delille à la rue des Jacobins. Elle se scinde suivant trois types de profil :

- Un profil étroit, du côté de la place Delille, avec une emprise centrale circulée en sens unique et deux rives piétonnes délimitées par des potelets.
- S'en suit un profil élargi composé d'un espace circulé en sens unique avec du stationnement longitudinal de part et d'autre et deux rives piétonnes, dont la rive nord plus large et ponctuée d'arbres tiges.
- Enfin, sur sa partie ouest, un secteur avec une circulation à double-sens, une bande de stationnement longitudinal et un trottoir de part et d'autre.

La rue Godefroy de Bouillon présente la particularité d'avoir un porche d'entrée sur la place Delille. Elle dessert la chapelle de la Visitation et le lycée Godefroy de Bouillon.



Profil en travers de l'état existant (séquence profil élargi)



## INTENTIONS D'AMENAGEMENT

La requalification de la rue Godefroy de Bouillon prôtera **une attention forte à la mise en valeur des éléments patrimoniaux** : porche d'entrée, ensemble bâti du lycée Godefroy de Bouillon, chapelle de la Visitation. Sa piétonnisation permettra de répondre aux besoins des divers usagers en proposant **des espaces de parvis, placettes** au droit des équipements. Sur le secteur élargi, **la végétalisation de l'espace public créera un espace de déambulation agréable** qui connectera la place Delille à la rue des Jacobins.

**Exemples d'ambiance recherchée : rue végétale et placette publique**



## SPECIFICITES PROGRAMMATIQUES DU SECTEUR

### Mobilités

Apaisement de la rue, il est prévu : la suppression du stationnement tout en maintenant les fonctionnalités d'accès pour les riverains, les véhicules de services et les livraisons.

### Végétaux et place de l'eau

- Préserver les arbres tiges existants et renforcer la strate arborée lorsque la largeur de l'espace public le permet afin d'ombrager plus largement l'espace.
- Déployer des strates basses ou arbustives afin de végétaliser la rue et d'augmenter les espaces de pleine terre.

### Tourisme et patrimoine

- Signalétique intégrée Pays d'Art et d'Histoire (PAH) pour : l'arc d'entrée de la rue, la Chapelle des Jacobins.
- Mise en valeur du porche d'entrée de la rue Godefroy de Bouillon au niveau de la place Delille.
- Sensibilité archéologique sur le parvis de la chapelle (cimetière, sépulture)

### Usages et usagers

- Composer une placette au droit de la chapelle de la Visitation et du lycée Godefroy de Bouillon permettant de mettre en valeur le bâti et d'offrir des lieux de repos et d'attente pour l'ensemble des usagers.

### Revêtements, matériaux et mobiliers

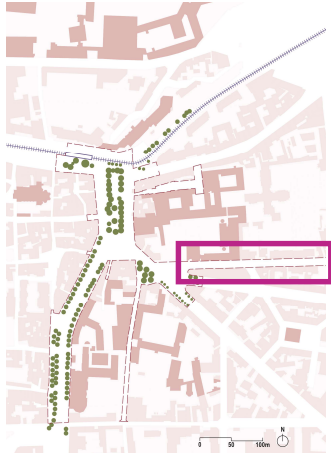
- Des assises seront proposées pour répondre aux besoins des différents usagers au droit des équipements.

### Equipements

- Espace de canisette à restituer.
- Suppression des terrasses existantes pour mise en conformité avec la nouvelle charte des terrasses.



## L'AVENUE CHARRAS



Situation

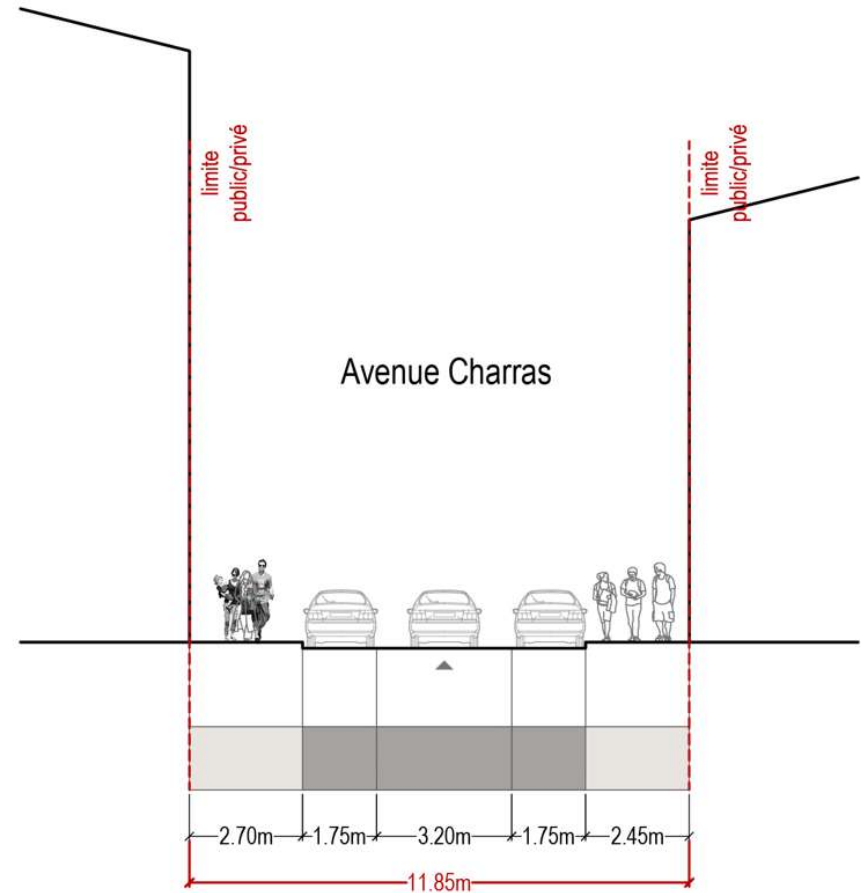


L'avenue Charras en son état actuel

### ETAT DES LIEUX

Le secteur d'étude concerne la partie ouest de l'avenue Charras, entre la place Salford et l'avenue d'Italie. La rue est entièrement minéralisée. Elle est composée d'une chaussée à sens unique, de places de stationnement longitudinal bilatérales et de trottoirs de part et d'autre.

La requalification s'inscrit dans la continuité du projet de requalification de l'avenue Charras livré en 2020 entre la gare et l'avenue d'Italie.



Profil en travers de l'état existant

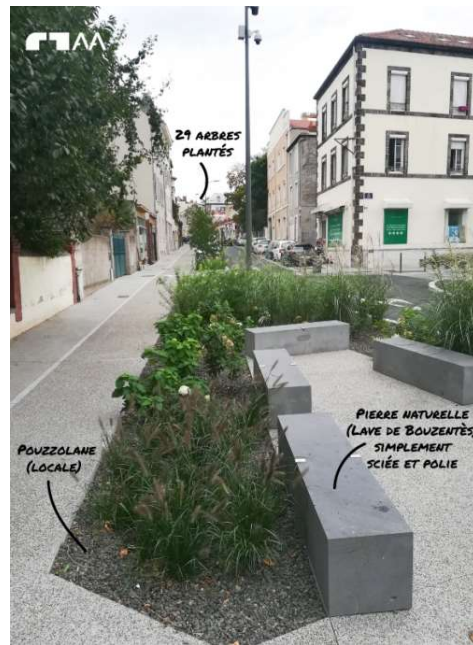
## INTENTIONS D'AMENAGEMENT

La requalification de l'avenue Charras tiendra compte des **deux séquences** projetées au plan de circulation :

- Une première séquence depuis l'avenue d'Italie à la rue Maringues.
- Une seconde séquence depuis la rue Maringues à la place Salford vouée à devenir une zone piétonne (hors desserte nécessaire aux riverains, aux véhicules d'urgence...).

**Les nouveaux aménagements s'inscriront dans la continuité des aménagements déjà réalisés entre la gare et l'avenue d'Italie.** Le caractère routier de cet axe s'effacera au profit d'un espace public apaisé et végétalisé. L'avenue Charras deviendra ainsi la liaison piétonne majeure et structurante qui permettra de relier la butte historique de Clermont-Ferrand à la gare.

**Exemples d'ambiance recherchée :**  
**Avenue Charras – secteur est livré en 2020**



## SPECIFICITES PROGRAMMATIQUES DU SECTEUR

### Mobilités

- Création d'une zone piétonne entre la rue Maringues et la place Salford (suppression du stationnement, maintien des accès riverains, véhicules de services et de secours...);
- Maintien de la circulation en sens unique entre l'avenue d'Italie et la rue Maringues, ou section précédente (Delarbre – Italie) en fonction.

### Végétaux et place de l'eau

- Mettre en place un parcours ombragé sur l'avenue Charras.
- Déployer une continuité végétale en lien avec les aménagements déjà réalisés sur la partie est, en vue d'une désimperméabilisation de l'espace public.

### Tourisme et patrimoine

- Qualifier et mettre en valeur l'artère piétonne d'entrée de ville pour les touristes et visiteurs qui arrivent en train à la gare ferroviaire de Clermont-Ferrand.

### Usages et usagers

- Définir des lieux d'attente pour les lycéens au droit de l'entrée du lycée Godefroy de Bouillon sans pour autant venir perturber les flux piétons Salford/Gare.

### Revêtements, matériaux et mobiliers

- Installer des assises de façon régulière afin de proposer des lieux de pause sur le parcours entre la place Salford et la gare.
- S'inscrire dans la continuité des revêtements, matériaux et mobiliers des aménagements déjà réalisés sur la partie est.

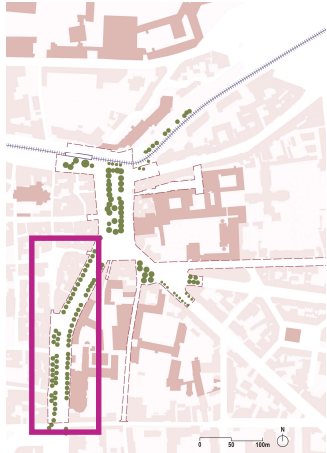
### Equipements

- Mise en place de conteneurs enterrés.

## VARIABLES

- Traitement de la section Maringues – Italie en fonction du type de zone validée.

## LE BOULEVARD TRUDAINE



Situation

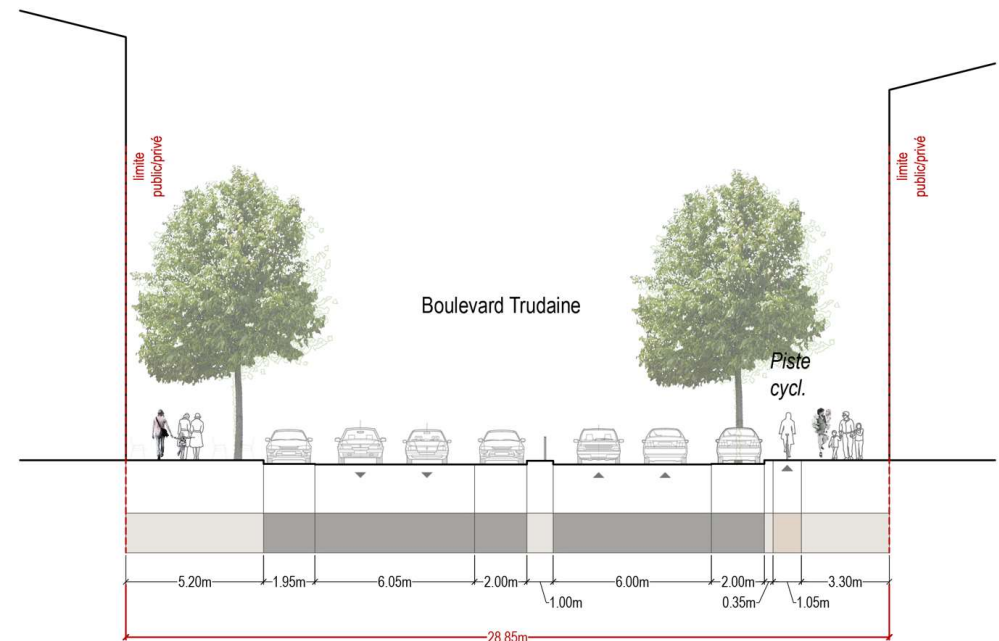


Le boulevard Trudaine en son état actuel

### ETAT DES LIEUX

Le boulevard Trudaine est un boulevard qui ceinture la butte historique de Clermont-Ferrand et qui structure les déplacements véhiculés nord/sud. Il est animé par de nombreux bars et restaurants sur sa façade ouest et plusieurs établissements scolaires sur sa façade est. L'emprise de la voiture reste aujourd'hui majoritaire : chaussée deux fois deux voies, bandes de stationnement longitudinal et parfois contre-allée circulée. Le boulevard présente un double alignement d'arbres tiges sur sa séquence nord, et un triple alignement d'arbres tiges sur sa séquence sud.

A noter qu'un aménagement "provisoire" en site propre bus sera réalisé en 2023 dans le cadre du projet de restructuration du réseau bus.



Profil en travers de l'état existant (séquence nord)



## INTENTIONS D'AMENAGEMENT

La requalification du boulevard Trudaine permettra de **rééquilibrer le partage modal** entre les piétons, les vélos, les voitures et les bus. Le travail sur la végétalisation de cette artère urbaine constituera **une promenade plantée** qui viendra faire le lien entre les deux futures entités vertes et structurantes : le jardin Lecoq et la place Delille. Le dessin de l'espace public permettra de continuer d'accueillir **des espaces de terrasses** en lien avec les commerces, **des espaces de parvis et de pause** en lien avec les établissements scolaires.

### Exemples d'ambiance recherchée : un boulevard animé et planté



## SPECIFICITES PROGRAMMATIQUES DU SECTEUR

### Mobilités

- Suppression du stationnement au niveau du terre-plein central ;
- La mise en place d'emplacements réservés, l'implantation d'espaces de stationnement pour les livraisons deux roues et d'espaces de stationnement PMR ;
- Proposer des espaces de stationnement dédiés pour les 2 roues (motorisés ou non) qui assurent les livraisons aux particuliers ;
- Concernant les accès riverains et commerçants, les enjeux de dépose minute doivent être pris en compte et feront partie des réponses à apporter par l'aménagement. Les zones de dépose-minute seront positionnées côté sud proche de la pharmacie ;
- Maintenir les mouvements TC de Trudaine vers Grande Bretagne dans les deux sens en proposant un aménagement en site propre ;
- Maintenir les mouvements TC Nord Sud de rue Montlosier vers Trudaine dans les deux sens (ligne 12 ou de Montlosier vers Grande Bretagne dans les deux sens (Ligne 7) ;
- Maintenir les mouvements TC Nord Sud du bus de Substitution, actuellement de l'Avenue Georges Couthon vers Trudaine dans le sens Nord Sud, de Trudaine vers la rue des Jacobins dans le sens Sud Nord ;
- Proposer des aménagements cycles continus, sécurisés et confortables ;
- Sécuriser les traversées piétonnes.

### Végétaux et place de l'eau

- Composer une véritable promenade plantée faisant le lien entre le jardin Lecoq et la place Delille.
- Végétaliser les pieds d'arbres en déployant une strate basse et arbustive, ne faisant pas obstacle à la bonne visibilité à l'approche des passages piétons.
- Accompagner les linéaires de terrasses par des bandes végétalisées mettant à l'écart de la circulation.

### Tourisme et patrimoine

- Mettre en valeur par un aménagement différencié l'accroche entre le boulevard Trudaine et la rue des Archers ainsi que la fontaine de la Flèche.



**Usages et usagers**

- Augmenter les porosités piétonnes par des traversées piétonnes lisibles et sécurisées (travail sur les ilots, les revêtements...).
- Définir des lieux d'attente au droit de l'entrée des équipements scolaires sans pour autant venir perturber les flux piétons.
- Définir des emprises pour le déploiement des terrasses au droit des commerces.

**Revêtements, matériaux et mobiliers**

- Des assises seront proposées pour répondre aux besoins des différents usagers au droit des équipements.

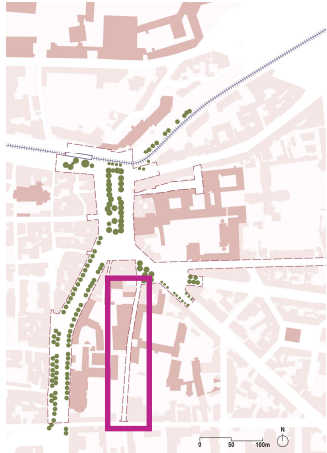
**Equipements**

- Restituer les conteneurs enterrés de tri sélectif.
- Restituer voire augmenter le nombre d'arceaux vélos au droit des équipements.

**VARIABLES**

- Maintien ou suppression de la contre-allée à étudier
- Végétaliser le terre-plein central (strates arborée et basse) ou le supprimer en reconfigurant la chaussée.

## LA RUE BANSAC



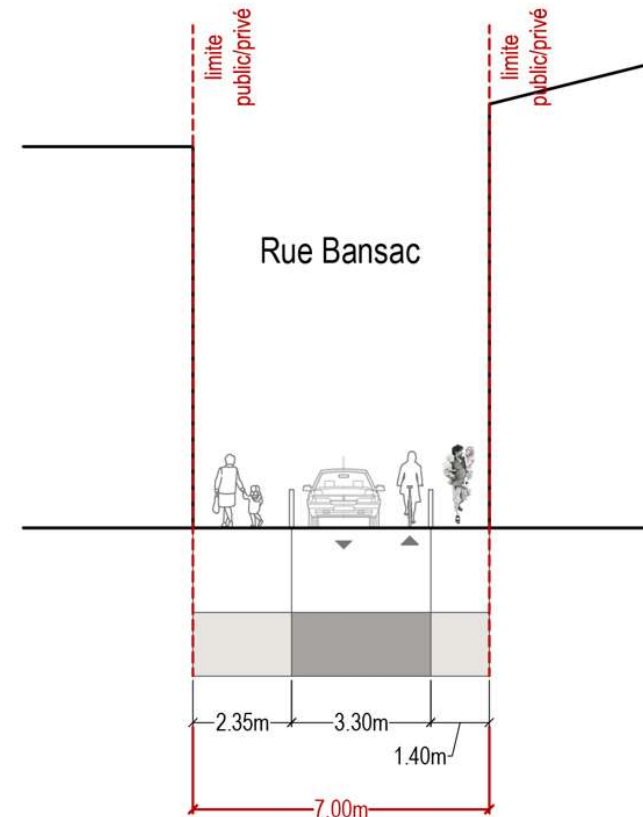
*Situation*



*La rue Bansac en son état actuel*

### ETAT DES LIEUX

La rue Bansac est une rue étroite (7m de large environ) qui dessert des équipements et établissements scolaires. C'est une rue en sens unique du nord vers le sud. Deux bandes piétonnes de part et d'autre sont séparées de la chaussée circulée par des potelets. Elle est longée par de nombreux murs opaques.



*Profil en travers de l'état existant*

## INTENTIONS D'AMENAGEMENT

La requalification de la rue Bansac s'inscrit en lien étroit avec son contexte. Elle tiendra compte du fonctionnement du groupe scolaire Massillon et de l'ESC. Sa conception en **rue à hauteur d'enfants** permettra de mettre en avant **une rue accessible, sécurisée et verdoyante**. Elle pourra ainsi devenir un nouvel espace à investir pour les enfants comme lieu d'exploration et d'expérimentation.

Sa piétonnisation en fera une continuité majeure nord/sud pour les modes actifs.

**Exemples d'ambiance recherchée : une rue à hauteur d'enfants**



## SPECIFICITES PROGRAMMATIQUES DU SECTEUR

### Mobilités

- Apaisement de la rue, il est prévu : la suppression du stationnement tout en maintenant les fonctionnalités d'accès pour les riverains, les véhicules de services et de secours et les livraisons ;
- Continuité cyclable sécurisée à assurer
- Conception à hauteur d'enfants et sécurisée pour les publics sensibles.

### Végétaux et place de l'eau

- Végétaliser les frontages pour égayer les murs opaques et rompre la linéarité de la rue.

### Usages et usagers

- Expérimenter des aménagements transitoires sur la liberté de se déplacer, de créer, en lien avec les scolaires.
- Favoriser l'appropriation de la rue par les enfants à travers l'art dans l'espace public.

### VARIABLES

- Pas d'attente spécifique

## L'IMPASSE DELILLE



Situation

L'impasse Delille en son état actuel

## ETAT DES LIEUX

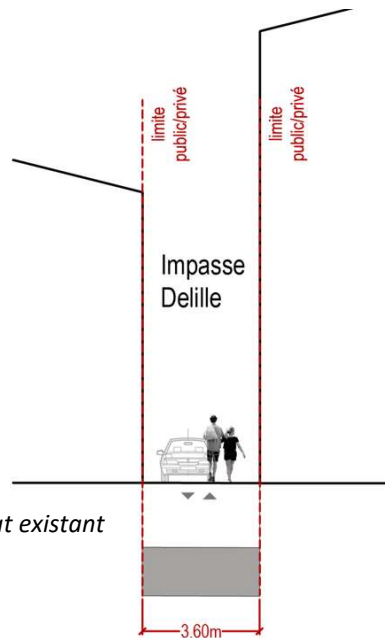
L'impasse Delille est une voie en impasse, étroite (environ 3,6m de large), se situant au sud de la place Delille et posant des questions sur le sentiment de sécurité. Les circulations sont autorisées en double-sens, elles sont notamment liées à la livraison des cantines des établissements scolaires.

## INTENTIONS D'AMENAGEMENT

La requalification de cette voie en impasse tiendra compte et s'adaptera à la future destination du bâtiment en pignon situé 14 boulevard Trudaine. L'impasse continuera de maintenir la fonction de livraison des cantines des établissements scolaires, bien que sa fermeture pourrait être explorée en MOE.

## VARIABLES

- Le devenir du bâtiment situé 14 boulevard Trudaine.
- Le maintien ou la fermeture des livraisons via cette impasse.



Profil en travers de l'état existant



## 5. Les fouilles archéologiques

Les fouilles archéologiques sont des moments contraints de la vie d'un chantier, mais elles ouvrent surtout l'opportunité d'une communication active et participative avec les résidents et visiteurs. Par quelques actions simples impliquant fortement les usagers, le moment des fouilles devient une étape vivante qui implique les visiteurs et permet une appropriation positive du projet dans son ensemble. Par exemple :

- Des journées d'immersion dans le chantier pour des groupes scolaires ou autres, constitués (atelier MUE) ;
- Visite découverte pour groupes adultes et scolaires ;
- Edition de plaquettes de chantier, durant et après les fouilles ;
- Espace d'exposition temporaire des objets mis à jour ;
- Initiation aux techniques de conservation préventive et restauration en accord avec l'opérateur de fouille et le Service régional d'Archéologie de la Direction Régionales des Affaires Culturelles
- Des visites du chantier de fouilles pourraient être envisagées pour les Journées européennes du patrimoine 2023 et pour les journées européennes de l'archéologie 2024, si compatibles avec le calendrier de l'opération et les impératifs de sécurité.

Une démarche qui favorise l'appropriation des travaux et leur « supportabilité » par les usagers de la place.



## F. ANNEXES

1. Portfolio
  - Photos du site par secteur
  - Images de références par secteur
2. Bibliographie
  - SPR (périmètre SPR en cours d'étude)
  - PLU
  - STEE
  - PCAET
  - PDU
  - PPA
  - Note ville de Clermont-Ferrand sur la philosophie en matière d'aménagement
  - Codes de gestion différenciée des espaces verts
  - Etude CEREMA – îlot de chaleur sur la place Delille
  - Charte de l'arbre
  - Campagne de ravalement de façades
3. Mission Investigation
  - Vue aérienne du site
  - Restitution de la mission Investigation
  - Données relatives à la Fontaine Durenne
  - Etude du CEREMA sur les îlots de chaleur
  - Gestion des déchets
  - Gestion des espaces verts
  - Périmètre SPR
  - Scenari Mobilité
  - Diagnostics (amiante, HAP, pollution, géotechnique)
4. Le schéma de stratégie commerciale
5. Les périmètres « études » et « travaux »
6. La Concertation
  - Porté à connaissance
  - Restitution des ateliers
    - CR de la marche exploratoire des femmes
    - CR de l'atelier avec l'école Jules Ferry
    - CR de l'atelier avec l'association Ecoutille
  - Restitution de la carte digitale
  - Présentation de la réunion publique du 22 juin 2022
7. Presse
  - Article de presses
  - Présentation de la conférence de presse du 22 mars 2022
  - Vidéo « La Ronde des Témoins »
8. Compte-rendu des réunions (COFIL et COTECH)
9. Projet de délibération du collectif citoyen
10. Règles financières Clermont Auvergne Métropole